

RÉDACTEUR EN CHEF :
ERNEST VAUQUELINPour ce qui concerne la Rédaction, s'adresser au Secrétaire
34, rue Tupin, à Lyon

LA RÉDACTION NE RÉPOND PAS DES MANUSCRITS QUI NE SONT ADRESSÉS

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	Un an
Rhône et départ. limit.	5 fr.	10 fr.	18 fr.
Autres départements	7 fr.	14 fr.	26 fr.
Etranger (Union post.)	10 fr.	20 fr.	40 fr.

(On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste)

LA TRIBUNE

Organe de la Démocratie Radicale

DE LA RÉGION DU RHONE

RÉDACTEUR EN CHEF :
ERNEST VAUQUELINPour l'Administration, s'adresser à l'Administrateur
34, rue Tupin, à Lyon

LES LETTRES NON AFFRANCHIES SERONT REFUSÉES

ANNONCES

Les annonces du journal sont reçues exclusivement

A LYON, à l'Agence FOURNIER, 14, rue Comfrot
et dans ses succursales de Saint-Etienne et de
Grenoble.
PARIS, chez M. AUDUBERT, 10, place de la
Bourse.

Le que nous sommes

Nulla part en France — pas même à Paris — la démocratie avancée n'était jadis mieux représentée qu'à Lyon.

Les temps sont bien changés ! Depuis l'époque lointaine dont nous parlons, une politique d'attente a détourné à Lyon, comme ailleurs, le parti républicain de sa véritable voie, et une scission profonde s'est faite parmi les hommes qui avaient tenu la réaction monarchique en échec au 24 Mai et au 16 Mai. De cette scission est sorti le succès inespéré des royalistes aux élections générales de 1885.

Réfaire l'union entre ces deux fractions divisées sur tant de points serait une œuvre impossible.

Devant les meneurs de la coterie opportuniste qui a mis la France en coupe réglée, qui de la chose publique, essaye de faire sa chose privée, nous sommes et nous resterons les irréconciliables.

Mais nous ne confondons pas la foule abusée et indignement trompée avec la tourbe de politiciens repus et de rhéteurs sceptiques qui la bercent et qui l'exploitent. A cette foule, il suffit de dire la vérité, de montrer le droit chemin pour qu'elle abandonne ces faux prophètes de la démocratie qui prétendent la conduire, et qui, en effet, la conduisent à sa perte.

Si la forme républicaine n'était pas plus propre qu'une autre à hâter le développement des réformes sociales, elle n'aurait donc sa supériorité sur les autres régimes politiques ? Pourquoi les masses populaires restauraient-elles attachées au gouvernement républicain si elles ne devaient pas attendre de lui l'amélioration de leur sort ?

Il ne faut pas se payer de mots sonores et de phrases creuses, il ne faut pas se bercer avec des illusions flatteuses et décevantes : le jour où le Peuple sera convaincu qu'il n'a rien de plus à attendre du régime républicain que des régimes monarchiques, ce jour-là il s'éloignera pour jamais ; et d'un seul coup de botte, le premier soldat venu renversera la République pour son propre compte ou pour celui de n'importe quel prétendant. Il sera Monck ou Bonaparte, à son choix.

C'est avec le Peuple et pour le Peuple que la République pourra se consolider.

Mais le Peuple ne donnera son appui qu'en échange de réformes sociales. Il lui faut, non plus des promesses, mais des actes. Lui aussi, à son tour, il vient donner sa formule, puisque les formules politiques ont été mises à la mode, et il dit :

La République sera réformatrice ou elle ne sera pas.

On luit donc en finir avec ces perpétuels ajournements des seules questions qui passionnent justement la partie la plus intéressante et la plus nombreuse de la nation. Il faut résolument aborder la solution de la

question sociale et malheur à la République si elle ne résout pas le problème, car la monarchie, à une solution toute prête, celle des Césars romains, *panem et circenses* des spectacles et du pain.

Nous n'en sommes pas là, espérons-le !

C'est avec la République et par la République que nous trouverons la solution du problème posé depuis le milieu du dix-neuvième siècle, mais à une condition, c'est que nous revenions tous et sans nous effrayer sottement des mots, à la politique qui a été celle du parti républicain depuis la Révolution et que, par une inexplicable faiblesse, il a abandonnée le jour où, maître du pouvoir, il pouvait enfin l'appliquer.

C'est cette politique dont nous sommes venus relever le drapeau autrefois si dignement tenu dans cette vieille cité démocratique, et que naguère on a laissé tomber.

ERNEST VAUQUELIN.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

PAR FIL SPÉCIAL DE « LA TRIBUNE »

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

PRÉSIDENCE DE M. FLOQUET

Séance du 7 février

M. Floquet ouvre la séance à dix heures et demi. La séance est ouverte.

L'Assemblée est calme, très calme même bien que nombreux.

Dans les couloirs il n'y a guère plus d'amateurs que dans la salle ; aucune commission importante ne siège aujourd'hui et, en outre, aucune fausse nouvelle ne circule.

EN SÉANCE

La Chambre adopte d'abord divers projets d'intérêt local, parmi lesquels un loi autorisant la ville d'Aix à changer l'affectation de ses fonds d'emprunt, puis on reprend le débat sur

LE BUDGET DES RECETTES

La discussion — si on peut appeler discussion cette suite de monologues, se poursuit au milieu de l'inattention générale. L'orateur — si toutefois on peut appeler M. Keller un orateur, — n'est guère d'ailleurs plus intéressant que son sujet, et c'est une excuse légitime à l'inattention de l'Assemblée.

Le député clerc critique le système financier du gouvernement et d'une voix convenable prophétise, avec de grands gestes menaçants, toute une série d'impôts nouveaux pour l'année prochaine.

Depuis Cassandre, d'homérique mémoire, c'est le sort des prophètes et des prophétesses de notre pays.

Mais la nature a orné les épaules de M. Keller d'une de ces têtes carrées qui révoltent chez ceux qui les possèdent une dose d'entêtement largement mesurée.

Voyant qu'on ne l'écoute pas, il recommence imperturbablement ses interminables tirades, assez longues et aussi trépidantes que sa personne, dont l'ensemble rappelle vaguement la silhouette de chevalier de la Triste figure.

La discussion générale est close depuis longtemps, sans avoir été interrompue par la longue et son autorité privée pour avoir le

droit de refaire le discours de M. de Mackau et *hitherto*. Il déclare d'ailleurs le chiffre des économies présenté et conteste l'exactitude de l'évaluation des prévisions de recettes.

Au milieu de ce fatras de chiffres et de mots, il y a cependant — l'impartialité nous le fait à la reconnaître — quelques observations qui ne manquent pas de justesse.

Il est certain par exemple qu'après avoir emprunté 782 millions en 1885 et 804 millions en 1886, il est temps et grandement temps de s'arrêter dans cette voie ruineuse. Le système des emprunts n'est pas moins dangereux pour les gouvernements que pour les particuliers. Il offre les mêmes tentations aux uns et autres, et ceux qui ne savent pas y résister finissent tous de la même façon : par la banqueroute.

La-dessus M. Keller, à incontestablement raison. Il a raison, quand il déclare que la diminution des dépenses s'impose de la manière la plus urgente, que le Tonkin est ruineux pour nous et que sa possession n'est pas moins dangereuse pour la France, au point de vue financier qu'au point de vue politique. Tout cela est vrai, mais pourquoi M. Keller ne propose-t-il pas, comme première économie, la suppression du budget des cultes ?

Parce que M. Keller, en bon clerc qu'il est, préfère proposer de faire des réductions sur le budget de l'instruction publique, qui a le tort impardonnable à ses yeux de n'être pas sous la direction de l'Eglise et du clergé, parce qu'il aime mieux proposer des réductions sur le budget des travaux publics, les chemins de fer n'ayant pas pour M. Keller et ses amis la même utilité que les églises et les chapelles.

M. Wilson, rapporteur général du budget, maintient que les chiffres de son rapport sont absolument sûrs. On ne peut, dit-il, discuter, que sur le rendement des sucres dont l'évaluation a peut-être été légèrement exagérée. Toutes les prévisions de recettes, sauf celle-là, sont complètement justifiées, et le budget se solde par un excédent de 25 millions. On proteste violemment à droite.

Mais sans s'émouvoir, de cette voix un peu sourde et de cette parole un peu lente qu'on lui connaît, M. Wilson continue :

Il n'y a pas à redouter, dit-il, de nouveaux impôts pour l'année prochaine, et cela par une raison bien simple, c'est que la charge qui pèse sur les contribuables est arrivée à la limite extrême de ce qu'ils peuvent supporter. (Assentiment à gauche.)

Ce n'est pas dans une augmentation démesurée des impôts et des contributions actuelles qu'il faudra chercher l'équilibre des budgets futurs, c'est dans le renouveau complet de notre système financier.

Celui qui nous a été légué par les régimes monarchiques et que nous avons soigneusement conservé en dépit des institutions républicaines, doit être remplacé par un système fiscal nouveau conçu dans un esprit largement démocratique pour répartir plus équitablement les charges publiques sur l'ensemble des citoyens. Ce problème, il faut l'aborder dans le plus bref délai possible.

M. Wilson conteste la possibilité d'opérer sur le budget de l'instruction publique et sur celui des travaux publics les réductions proposées par M. Keller. Il affirme, contrairement à ce que prétendait l'orateur clerc, que les fraudes fiscales sont toujours réprimées.

M. Dauphin, ministre des finances, défend énergiquement son administration et dit que les fraudes sont toujours poursuivies sans distinction d'opinions politiques et sans préoccupation électorale.

M. Dugué de La Fauconnerie interrompt de sa place, s'écrie, que jamais, à aucune époque, les influences parlementaires n'ont exercé une action plus scandaleuse au profit des fraudeurs.

De vives protestations s'élèvent sur les bancs de la majorité.

Lorsque l'ordre est rétabli, le président met aux voix la clôture de la discussion générale, qui est prononcée sans incident.

On passe à la discussion des articles.

Le débat sur l'amendement de M. Arnoux, relatif à l'Algérie, est ajourné.

Les articles 1, 2 et 3 sont adoptés.

Un membre de la droite, M. Caillaud d'Albion, combat sans succès la suppression du compte spécial de l'emprunt grec.

Les articles 4, 5 et 6 sont votés sans détail.

M. Hubbard constate l'article portant que le bénéfice de l'abaissement du taux de

l'intérêt des caisses d'épargne figurera aux produits divers du budget. Il dit que c'est un fonds de réserve inaliénable et ne veut pas que l'on puisse en disposer.

M. de Saint-Luc retire un amendement qu'il avait déposé et déclare se rallier à l'amendement Hubbard.

Frappé un impôt sur les dépôts des caisses d'épargne, mais d'attendre autant que possible les décisions du Trésor.

M. Hubbard répond qu'il est très grave de laisser à l'Etat la responsabilité des pertes que pourraient entraîner la gestion des caisses d'épargne.

M. Laroche-Joubert appuie ces observations.

M. Wilson explique que les fonds dont il s'agit appartiennent non aux déposants, mais à l'Etat.

En réduisant à un taux plus conforme la situation réelle du marché, on diminue la charge du Trésor, et comme l'Etat est toujours son propre assureur, il est tout naturel qu'il envoie les sommes destinées à le couvrir des pertes éventuelles.

L'article 7 est adopté par 267 voix contre 249.

La séance est levée à six heures sans autre incident.

EUGÈNE DRUSIER.

SÉNAT

Séance du lundi 7 février.

PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER.

M. Claude dépose un rapport sur un projet de loi tendant à la consommation des alcools.

M. Dauphin, ministre des finances, dépose le projet de loi fixant le chiffre du budget ordinaire de 1887.

On prend en considération une proposition de M. Blavier, tendant à modifier l'article 55 du règlement intérieur du Sénat, puis on aborde la délibération d'un projet de loi tendant à réprimer les fraudes sur la vente du beurre.

L'urgence est déclarée.

MM. Porriquet et Lemoine appuient la loi et, après un échange de courtes observations, les articles 1 à 5 sont adoptés.

M. Naquet monte à la tribune à propos de cette loi sur la répression de la fraude dans la vente des beurres, pour défendre un amendement acceptant la margarine. Il s'appuie principalement sur l'avis favorable du conseil d'hygiène.

Malgré les observations de M. Naquet, l'amendement est repoussé par 112 voix contre 104.

L'ensemble de la loi est ensuite adopté. L'ordre du jour appelle la suite de la délibération au projet de loi sur la nationalité. L'inévitable Paris apparaît à la tribune et demande l'adoption de l'article.

Nos bons sénateurs, qui n'ont rien à refuser au bon Paris, mais qui agissent tout autrement s'il s'agit d'accorder à la ville de Paris les droits qu'ont les autres communes de France, adoptent, sans nouvelles observations, ledit article 1^{er}.

Sur l'article 2, M. Boulanger présente un amendement exemptant des droits les demandes de naturalisation.

M. Sarrien déclare qu'on ne peut, en même temps que la discussion du budget, discuter sur la suppression de la taxe sur la naturalisation demandée par le général Boulanger. On peut s'en rapporter à la sagesse du Sénat.

L'amendement Blavier est repoussé, les articles 2 et 3 sont adoptés.

Après la discussion, à laquelle prennent part MM. Jacques, Lippolite Gavardie, Naquet, Buffet, sur les articles 5 et 6, le rapporteur demande le renvoi de la discussion à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat s'ajourne à demain. La séance est levée à 6 heures 10 minutes.

G. CARLOD.

Nous extrayons le passage suivant du très remarquable article publié hier, dans l'*Evénement*, sous la signature de notre ami Anatole de la Forge :

« Un homme de bonne foi pénétra dans nos ateliers à travers les portes closes, vint courber sous le labeur quotidien, aimant leur patrie, chérissant la République et sachant parfaitement que la guerre n'est,

bonne ni pour l'une ni pour l'autre. Démocratie est synonyme de travail. — République signifie liberté. Dans quel siècle a-t-on vu la liberté et le travail avoir la tentation des aventures hasardeuses ?

Si nous voulions être aussi injustes à l'égard des autres qu'on l'est à notre égard, que de provocations nous aurions à dénoncer, que d'intentions hostiles nous aurions à mettre en cause !

Au monde pacifique de la Révolution, qui est le nôtre, nous pourrions opposer le monde féodal, qui est le règne d'un parti bien connu et d'un pays dont il n'est pas besoin de dire le nom. Là, nous trouverions un parti militaire puissant, dominateur, implacable dans ses haines, toujours avide de conquêtes.

Il n'y a rien de semblable ici. Instruits par l'expérience, nous n'ignorons pas que les partis militaires nous laissent pas de conquêtes.

Il n'y a rien de semblable ici. Instruits par l'expérience, nous n'ignorons pas que les partis militaires nous laissent pas de conquêtes.

Qu'on n'allègue donc pas que nous sommes des provocateurs. La vérité est, au contraire, que nous sommes depuis bien longtemps des provocateurs.

Sans doute les bravades qu'on nous adresse ne méritent pas qu'on les prenne au tragique. Pour savoir ce qu'elles valent, il nous suffit de regarder d'où elles partent. On se trompe si l'on pense nous effrayer.

Un article de journal peut amener deux francs de baisse dans le monde de l'agriculture (le monde où l'on a, paraît-il, une tendance à baisser), mais il laisse indifférente la conscience nationale.

Pourquoi cette indifférence ? Est-elle un résultat de notre vanité ? Nullement. Depuis 1870, nous sommes guéris du chauvinisme. Notre sentiment de quiétude dans l'avenir tient à deux causes. Vous les connaissez, Monsieur le ministre.

La première, c'est qu'étant résolus à n'être pas agressifs, nous sommes décidés à être fermes. Ni jactance ni défiance : voilà notre devise.

La guerre sans motifs sérieux est une folie criminelle. La résistance à la provocation est pour un peuple le plus sacré des devoirs. La France nous pouvons l'affirmer, est à la hauteur de ce devoir-là.

Notre seconde raison pour rester calmes tient à ceci : que nous avons d'autres préoccupations que des préoccupations de caserne. Fils de la Révolution, nous avons la garde des principes qui font la grandeur de l'humanité. En 1887, le pays songe à 1889.

INFORMATIONS

AU MINISTÈRE DU COMMERCE

Le Conseil d'Etat a rédigé un projet de réorganisation de l'administration centrale au ministère du commerce. Le projet supprime les sous-directeurs et plusieurs chefs de division ou de bureau.

DIRECTION DU GÉNIE ET DE L'ARTILLERIE
Le général Boulanger a l'intention d'ordonner le remaniement des circonscriptions territoriales des directions du génie et de l'artillerie.

Chaque corps d'armée aura une direction pour chaque service, sauf dans les régions frontalières où le service des fortifications nécessitera des directions spéciales.

MOUVEMENT ÉPISCOPAL

Paris, 7 février.

On dit que M. Boyer, évêque de Clermont, sera nommé archevêque de Besançon si M. de Foulon, qui occupe actuellement ce dernier poste, était renvoyé à Lyon.

LA VOIE DU PEUPLE

Le journal *La Voie du Peuple*, fondé dernièrement par les rédacteurs qui ont quitté le *Cri du Peuple*, annonce qu'il suspend sa publication.

CONGRÈS DES MINEURS DE FRANCE

Le congrès des mineurs de France devait se réunir hier lundi à 2 heures.

Nombre de délégués sont déjà arrivés. Nous avons vu notamment les citoyens Lamendin, délégué du Pas-de-Calais, Sabatier, délégué des Bouches-du-Rhône, Calvignac, délégué des mines de Carmaux (Tarn) et Rondet, secrétaire de la Fédération.

D'autres délégués, parmi lesquels Basly, délégué des mineurs du Nord et de Decazeville sont attendus ce soir.

Voici les noms des délégués qui représenteront les bassins houillers de France et le nombre des mineurs de chacun des centres miniers :

Département	Délégué	Vox
Pas-de-Calais	Lamendin	28.000
Nord	Basly	19.000
Loire	Rondet	17.500
Saône-et-Loire	G... et M...	10.000
Gard	N...	12.000
Allier	Rondet	8.000
Tarn	Calvignac	2.000
Haute-Saône	Martel	1.300
Isère	Bast...	1.300
Aveyron	Bast...	4.000
Bouches-du-Rhône	Sabatier	2.500
Puy-de-Dôme et Haute-Loire	G...	4.000

Notre brave Tony Révillon a promis de venir dimanche nous causer, comme il le sait si bien, des misères des travailleurs.

M. Clémenceau n'a pas encore répondu.

Beaucoup d'adhésions quand même. Pas mal d'opportunistes qui, malheureusement, feront les carpes comme dans beaucoup d'occasions.

Les compagnies minières poursuivent avec tant d'acharnement les malheureux ouvriers des mines qui se sacrifient pour la défense des droits de leurs collègues qu'on ne s'étonnera pas que nous ne publions pas certains noms de délégués.

Basly qui devait arriver ce matin a présidé hier une réunion à Bordoaux et a prévenu qu'il serait ici aujourd'hui mardi.

On attend avec impatience la réunion du Congrès, et beaucoup de nos confrères ont cru qu'elle serait publique.

Pourtant, depuis que des Congrès ont été tenus par des mineurs à Saint-Etienne, ils n'ont jamais été publics.

Et cela se comprend, puisque ces Congrès ne traitent que des questions spéciales et particulières n'intéressant que les seuls ouvriers mineurs.

Je me promets de vous envoyer la *première* du premier discours de M. Levet et tous les bredouilllements de M. Audiffred, président opportuniste de la commission des mineurs — si toutefois ces honorables daignent venir — et surtout s'ils essaient de parler.

M. Scèvevillat ne se croyant plus le légitime représentant des travailleurs et des mineurs en particulier, depuis qu'il a si pitoyablement échoué au Conseil général, s'excusera très probablement, s'il est poli. Nous pouvons compter au moins sur la présence de M. Imbert Agammonon, M. Francis Laur, qui ne manque jamais les bonnes occasions, n'oublia pas celle qui lui est offerte de nous expliquer le grand problème de : la mine aux mineurs ; qu'il a transformé en scie dans le journal *la France*.

M. Henri Marius, délégué du Gard, de Rocheadoul et de Bessèges, J. Moine, Lazare, délégué d'Épinac (Saône-et-Loire), Gonot, délégué de Montceau-les-Mines, sont arrivés ce soir, à quatre heures.

Feuilleton de LA TRIBUNE du 8 Février 1887

GERMINAL

PAR
ÉMILE ZOLA

I

Dans la plaine rase, sous la nuit sans étoiles, d'une obscurité et d'une épaisseur d'encre, un homme suivait seul la grande route de Marchiennes à Montson, dix kilomètres de pavé coupant tout droit, à travers les champs de betteraves. Devant lui, il ne voyait même pas le sol noir, et il n'avait la sensation de l'immense horizon plat, que par les souffles du vent de mars, par les rafales larges comme sur une mer, des rafales d'avoine balayées de lueurs glacées et de terres nues. Aucune ombre d'arbre ne tachait le ciel, le pavé se déroulait avec la rectitude d'une jetée, au milieu de l'embrasement aveuglant des ténèbres.

L'homme était parti de Marchiennes

vers deux heures. Il marchait d'un pas allongé, grelottant sous le coton amais de sa veste et de son pantalon de velours. Un petit paquet, noué dans un mouchoir à carreaux, le gênait beaucoup ; et il le serrait contre ses flancs, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, pour glisser au fond de ses poches les deux mains à la fois, des mains gourdes que les lanières du vent c'est faisaient saigner. Une seule idée occupait sa tête vide d'ouvrier sans travail et sans gloire, l'espoir que le froid serait moins vif après le lever du jour. Depuis un heure, il avançait ainsi, lorsque sur la gauche, à deux kilomètres de Montson, il aperçut des foux rouges, trois brasiers brûlants en plein air, et comme suspendus. D'abord, il hésita, pris de crainte ; puis il ne put résister au besoin douloureux de se chauffer un instant les mains.

Un chemin creux s'enfonçait. Tout disparaît. L'homme avait à droite une palissade, quelque mur de grosses planches fermant une voie ferrée ; tandis qu'un talus d'herbe s'élevait à gauche, surmonté de pignons confus, d'une vision de village aux toitures basses et uniformes, il fit environ deux cents pas. Brusquement à un coude du chemin, les foux reparurent près de lui, sans qu'il comprît davantage comment ils brûlaient si haut dans le ciel mort, pareils à des lunes fumeuses. Mais, au ras du sol, un autre spectacle venait de l'a-

C'était une masse lourde, un tas écrasé de constructions, d'où se dressait la silhouette d'une cheminée d'usine ; de rares lucarnes sortaient des fenêtres encastrées, cinq ou six lanternes tristes étaient pendues dehors à des charpenettes dont les bois noirs alignaient vaguement des profils de têtes aux gigantesques ; et, de cette apparition fantastique, noyée de nuit et de fumée, une seule voie montait, la respiration grosse et longue d'un échappement de vapeur, qu'on ne voyait point.

Alors, l'homme reconnut une fosse. Il fut repris de honte : à quoi bon ? Il n'y aurait pas de travail. Au lieu de se diriger vers les bâtiments, il se risqua enfin à gravir le terri, sur lequel brulaient les trois foux de houille, dans des corbeilles de fonte, pour éclairer et réchauffer le besogne. Les ouvriers de la coupe à terre avaient dû travailler tard, on sortait encore les débris inutilisés. Maintenant, il entendait les marteaux pousser les trains sur les traverses, il distinguait des ombres vagues, le feu des berlines, près de chaque feu.

Bonjour, dit-il en s'approchant d'une des corbeilles. S'approchant, tournant le dos au brasier, le charretier était debout, un vieillard vêtu d'un gilet de laine violette, coiffé d'une casquette en poil de lapin ; pendant que son cheval, un gros cheval jaune, attendait, dans une immobilité

de pierre, qu'on eût vidé les six berlines montées par lui. Les manœuvres employées au culbuteur, un gaillard roux et efflanqué, ne se pressaient guère, posait sur le levier d'une main endormie. Et, là-haut, le vent redoublait, une bise glaciale, dont les grandes halénes régulières passaient comme des coups de faux.

— Bonjour, répondit le vieux.

Un silence se fit. L'homme, qui se sentait regardé d'un œil méfiant, dit son nom tout de suite.

Je me nomme Étienne Lantier, je suis mineur. — Il n'y a pas de travail ici ?

Les flammes l'éclairaient, il devait avoir vingt et un ans, très brun, joli homme, l'air fort, malgré ses membres menus.

Rassuré, le charretier hochait la tête.

— Du travail pour un mineur, non, non. Il s'en est encore présenté deux hier. Il n'y a rien.

Dépêches de l'Étranger

LE CANAL DE PANAMA

Washington, 7 février.

Avant-hier au Sénat, au cours de la discussion sur le projet de railway de Tehuantepec, M. Morgan, sénateur de l'Alabama, a fait allusion à la présence de vaisseaux de guerre anglais et français à Panama et a exprimé la crainte que les îles situées à l'entrée du canal ne soient occupées.

NOUVELLES PACIFIQUES

Londres, 7 février.

Le marquis de Salisbury a communiqué à ses collègues les assurances très pacifiques reçues de France et d'Allemagne. Après le conseil, il a eu une longue entrevue avec le comte de Hatzfeldt.

L'EXPÉDITION DE STANLEY

Suez, 7 février.

M. Stanley, s'est embarqué cette après-midi à Suez, se rendant directement à Zanzibar.

L'ANGLETERRE ET LA BELGIQUE

Londres, 7 février.

On assure que des dépêches très importantes ont été reçues ici depuis mercredi, au sujet des relations de l'Angleterre avec la Belgique.

LA QUESTION IRLANDAISE

Londres, 7 février.

On croit que l'amendement Parnell relatif aux affaires d'Irlande occupera deux ou trois semaines; les députés irlandais seraient disposés à prolonger la discussion pour permettre à M. Gladstone d'y participer.

LE CINQUANTIÈME DES CHEMINS DE FER

Paris, 7 février.

On évalue à 20,000 le nombre des personnes attirées à Vincennes par la fête de l'inauguration des travaux de l'exposition des chemins de fer.

De nombreux discours ont été prononcés. Les allusions faites au maintien de la paix ont été soulignées par des applaudissements frénétiques.

LE SOCIALISME EN BELGIQUE

Bruxelles, 1^{er} février.

Le parquet a fait hier une descente dans les bureaux du journal *Le Peuple* et y a saisi le journal le *Conservateur*, dont le premier numéro a paru avant hier.

Une dépêche de Gand annonce qu'Ansele, le chef des socialistes Gandois, est sorti de prison hier matin; beaucoup de maisons avaient arboré le drapeau rouge à cette occasion; quelques démonstrations se produisirent sur le passage d'Ansele. Une grande manifestation a eu lieu dans les bureaux du journal le *Vooruit*; Ansele a été acclamé. Notre ami Ernest Roche, de l'*Intransigeant*, venu de Paris, a prononcé un discours recommandant l'union des socialistes de tous les pays.

Ansele a engagé le parti socialiste à donner une grande extension aux caisses de résistance et de secours.

Une grève assez importante a éclaté parmi les débardiers de Louvain. Les grévistes demandent à être payés à la journée au lieu de l'être aux pièces.

TROUBLES EN IRLANDE

Belfast, 7 février.

De nouveaux troubles ont éclaté dans cette ville.

Deux agents de police ayant opéré une double arrestation, la foule a essayé de délivrer les prisonniers. Les agents ont tiré et un homme a été blessé.

Des renforts étant arrivés à la police, la foule a été brutalement dispersée à coups de crosse de fusils.

TEMPÊTES PROCHAINES

New-York, 7 février.

Le *New-York-Herald* annonce qu'une tempête avertit son centre à Terre-Neuve déterminera des troubles sur les côtes d'Angleterre et celles de France entre le 8 et le 10 février.

LE BANQUET ANGLAIS-FRANÇAIS DE LONDRES

Le 10^e banquet au bénéfice de l'hôpital et du dispensaire français à Londres a eu lieu samedi soir à *Wills's Rooms*. M. Waddington, empereur par raison de santé avait délégué la présidence au comte d'Aubigny, conseiller de l'ambassade de France.

250 personnes s'étaient rendues à cette fête de bienfaisance, parmi lesquelles le ministre de Grèce, M. Genadakis, le lord-maire, les consuls généraux de France, d'Autriche-Hongrie, de Grèce, de Portugal, de Suisse, d'Italie.

et de Libéria; tout le personnel de l'ambassade de France, un grand nombre de notabilités anglaises, les principaux membres de la colonie française et enfin les représentants de tous les journaux de Londres, ainsi que ceux du *Journal des Débats*, du *Figaro*, de l'*Agence Havas* et du *Courrier de Londres*.

Après les toasts traditionnels à la reine d'Angleterre et à M. Grévy, celui du lord-maire a été particulièrement applaudi.

Le premier magistrat de Londres a exprimé les sentiments les plus sympathiques à l'égard de la France, l'espoir qu'entre elle et l'Angleterre l'entente cordiale, loin de cesser, deviendrait toujours plus intime. Répondant à une allusion du comte d'Aubigny au concours donné à Stanley par la cité de Londres, le lord-maire a fait remarquer que la France et la Belgique d'une part, et l'Angleterre de l'autre, étaient engagées dans une vive rivalité au centre de l'Afrique, mais que c'était là une rivalité noble et toute à l'avantage de la civilisation et de l'humanité.

LA CRISE BULGARE

Bucharest, 7 février.

Le gouvernement roumain a des preuves certaines que MM. Bendereff, Groueff et les autres réfugiés bulgares arrêtés préparaient une révolution qui devait éclater en même temps dans la Dobroudja, à Piro et en Macédoine.

Deux réfugiés bulgares, tous deux officiers exilés, ont été arrêtés à Nisch, d'après des renseignements envoyés de Bucharest.

Il y a en tout 12 arrestations en Roumanie.

L'EUROPE EN ARMES

EN SUISSE

Les mesures militaires continuent à être à l'ordre du jour. Le département militaire fédéral a fait des acquisitions considérables en subsistances, acissions, etc.; il a pris toutes les mesures pour qu'en cas de mobilisation les milices soient pourvues de tout le nécessaire. La portée de ces mesures est d'autant plus étendue que la mobilisation serait générale, puisque plusieurs divisions seraient appelées en service.

Le département militaire s'occupe en ce moment de l'organisation de la loi votée en juin dernier par le conseil national et en décembre par le conseil des Etats. Cette loi, votée presque sans discussion et à l'unanimité n'a provoqué aucune opposition dans les pays.

L'organisation du landsturm est des plus simples; elle sera rapidement achevée. Les cantons fournissent en ce moment les états matriculaires.

DANS LES BALKANS

On assure que le gouvernement turc renforce ses garnisons en Serbie.

En ce qui concerne les armements dans le Monténégro, le prince de Monténégro a, paraît-il, informé la Porte qu'il n'avait pas autre chose en vue que de faire essayer à ses soldats le maniement d'un nouveau fusil.

Le nombre des nouveaux fusils distribués est, dit-on, de 30,000, et il est peu probable que ces fusils aient été achetés avec les 40,000 livres que le prince a empruntées à Vienne l'année dernière.

Il serait donc intéressant de savoir si la Russie a ou n'a pas contribué à l'achat des nouveaux fusils monténégrins.

NOUVELLES POLITIQUES

La Commission des Mines

La Commission des mines s'est constituée aujourd'hui. Elle a nommé M. Piau, président, Delajard, Verdinier, secrétaires.

Voilà à quoi ont abouti les manœuvres des opportunistes pour faire nommer des réactionnaires et empêcher ainsi l'intéressé défenseur des droits des mineurs, le citoyen député Basly, d'être nommé.

Appel des réservistes alsaciens

Beaucoup de réservistes alsaciens et lorrains convoqués pour apprendre le maniement du nouveau fusil, se sont réfugiés en France pour s'enrôler dans la légion étrangère.

Grève imminente en Belgique

Des dépêches de Bruxelles font prévoir une prochaine grève de cent mille mineurs, conformément à la décision du Congrès.

Les bruits alarmants

Les nouvelles de Berlin annoncent que l'émotion belliqueuse est calmée. On confirme que M. de Bismarck a fait à M. Herbertte les déclarations les plus rassurantes.

Le prochain Reichstag

La majorité en faveur du gouvernement paraît assurée dans le prochain Reichstag. Aussi les espérances de paix augmentent.

Fausses nouvelles

On dément officiellement la nouvelle donnée par la *Gazette de Cologne*, que des avis invitant les réservistes français habitant St-Petersbourg à se présenter au consulat, aient été apposés dans cette ville.

Le Budget et le Ministère

Le bruit courait que M. Goblet allait faire une déclaration pour décider la Chambre à terminer promptement la discussion et le vote du budget. Cette nouvelle n'est pas confirmée.

Toutefois, il est certain que le gouvernement fait de grands efforts pour hâter la discussion et éviter la nécessité de demander un nouveau douzième provisoire.

Élections départementales

Voici les résultats des élections qui ont eu lieu dans la Côte-d'Or. Canton de Dijon-Nord: M. Marchal, radical, est élu par 1,493 voix contre 727 données à M. Jobart, opportuniste et 906 à M. Toussaint, conservateur.

Une élection au Conseil d'arrondissement a eu lieu dans le même canton. M. Charles, radical, a obtenu 1,360 voix; M. Ferry, opportuniste, 892. Il y a ballottage.

Les Anarchistes

A la suite d'une arrestation de voleurs qui avaient, la nuit dernière, dévalisé un passant, la police a fait, ce matin, des perquisitions au siège de la ligue anarchiste, où on a trouvé des ballots de placards anarchistes sans nom d'imprimeur.

La Trahison de Jules Ferry

On s'entretenait beaucoup, dans les couloirs de la Chambre, de l'entrevue du correspondant de l'*Événement*, à Berlin, avec M. Reichroder, banquier de Bismarck. L'événement qu'aucun témoignage plus cabalier encore n'avait été porté contre Jules Ferry, auxiliaire complaisant de Bismarck, ainsi que le démontre le récent article de l'*Événement*, dont nous extrayons les passages suivants:

Le meilleur moyen pour apprécier un peu l'état des esprits à Berlin, c'était de voir les familiers et les adversaires du prince de Bismarck. Ainsi je fis, et je dois dire que de part et d'autre j'ai été reçu avec une parfaite courtoisie.

M. de Reichroder, le vieil ami du chancelier, l'ami particulier de M. Jules Ferry, le riche banquier qui a prêté à l'Allemagne une partie de l'argent dont elle avait besoin contre nous, habite au n° 63 de la Behnstrasse, la rue des financiers, un hôtel à l'aspect un peu triste mais dont le luxe intérieur est princier.

Il est donc, employé souvent le « savez-vous? » des Belges et ne craint pas de vous appeler « mon bon monsieur ». Ce sont des termes évidemment habituels.

« Nous ne vous attaquons pas, me dit-il, mais c'est vous qui attaquez nous, car vous conservez trop le souvenir de Metz et de Strasbourg et surtout vous ne voulez pas prendre votre part des obligations commerciales imposées par le traité de Francfort.

« On a cru pendant un certain temps en France que ce traité avait une fin; mais aujourd'hui on sait d'avance que ce traité de commerce est en même temps un traité de paix, et alors pour le rompre, vous voulez faire la guerre. Il est vraiment regrettable que vous n'ayez pas conservé M. Ferry aux affaires; avec lui, nous nous entendrions très bien. M. Ferry était très aimé des Allemands et marchait d'accord avec nous. S'il revenait au pouvoir, toutes les difficultés seraient aplanies, car il est persona grata au gouvernement allemand.

Et voilà le rôle joué par l'infâme Ferry!

A quand le châtiement de ce misérable.

Semaine Parisienne

La Pénologie parlementaire. — La Comédie dans les couloirs. — Les rats s'en vont. — Cessez le feu! — Doctrines et Épétits. — La Presse famélique. — Événements prochains. — Nouvelles pacifiques. — Les Agitateurs alarmistes. — Shakespeare et Poinsett.

Je connais un fantaisiste qui, poussé par un créancier impatient et tenace,

lui a fait cette offre fallacieuse: « Je vous promets de vous payer le jour même où la Chambre aura terminé l'examen du budget de 1887. » C'est au mois de novembre dernier que fut pris ce solennel engagement, et depuis lors notre bohème vit le plus tranquillement du monde, comme un débiteur qui se croit sûr de ne jamais voir arriver l'échéance du billet qu'il a souscrit.

Le fait est que la Chambre ne se hâte guère de « boucler » le budget; la discussion s'ternisse, morne, fastidieuse et, par dessus le marché, fort inutile, puisque tout le monde sait parfaitement qu'il n'est plus possible à cette heure de modifier sensiblement la loi de finances. Les réserves sérieuses se trouvent forcément renvoyées à l'année prochaine, en attendant qu'on soit disposé à en faire, ce qui reste à démontrer.

En somme, ce qui se passe dans les couloirs du Palais-Bourbon est assurément beaucoup plus intéressant, en ce moment, que ce qui se dit dans la salle des séances. Il se produit, en effet, un phénomène politique assez curieux à observer et qui pourrait bien avoir pour résultat, à bref délai, un nouveau groupement des forces parlementaires. Certains députés opportunistes, qui exercent sur leur groupe une grande influence, semblent assez disposés à se rapprocher de l'extrême-gauche et à modifier du tout au tout leur attitude.

Des propositions, des avances même ont été faites à M. Clémenceau, sur lesquelles j'aurai l'occasion de revenir; d'autre part, le langage des journaux ferrystes les plus déterminés s'est singulièrement transformé: les attaques contre le parti radical et la politique de principes ont à peu près cessé depuis huit jours. Enfin, les petites conspirations de couloirs semblent avoir pris fin, depuis l'avortement mémorable de celle qui devait avoir pour conséquence, et qui, en tout cas, avait certainement pour but le remplacement de MM. Granet Lockroy et du général Boulanger par trois bons opportunistes dûment estampillés à l'Union républicaine.

Il est très visible que les acolytes de M. Ferry sentent le terrain se dérober sous eux. Les partis qui ne poursuivent pas la réalisation d'un idéal politique, et qui à la place de doctrines n'ont que des appétits, ne peuvent rester intacts et forts qu'à la condition d'être toujours en possession du pouvoir. Dès qu'ils ne sont plus en mesure de payer les dévouements et de rassasier les ambitions, l'épuration commence et les défections se multiplient.

A la vérité, si les opportunistes avaient la moindre illusion sur l'état de leurs affaires, il leur suffirait pour la perdre de constater la situation plénière de leurs principaux organes à Paris. La *République française* ne vit que grâce aux sacrifices que s'impose M. Joseph Reinach; le *Sicéle* agonise obscurément dans un hôtel de la rue Mauchant, dont le public a depuis longtemps désappris la route; le *Voltaire*, après avoir subi d'innombrables avatars, est plus ignoré ici que le *Courrier de la Plata* ou le *Times de Hong-Kong*; le *Paris*, dont le banquier Viol-Picard connaît mieux que personne la valeur, a dû, pour essayer de retenir les lecteurs qui fuyaient, adorer ce qu'il brûla naguère et tresser des couronnes au général Boulanger, qu'il accablait d'injures il y a six mois; enfin, le *National*, rallié depuis un an à la politique opportuniste, est, dit-on, à la veille de disparaître.

Ce sont là, il faut bien l'avouer, des symptômes peu encourageants, et qui expliquent assez bien les tentatives de rapprochement auxquelles nous assistons à cette heure. Je serais très surpris si nous n'étions pas destinés à voir s'accomplir avant peu les plus curieuses évolutions. D'aucuns s'en indignent; les philosophes, qui connaissent les hommes en général et les opportunistes en particulier, se contentent de hausser les épaules et de sourire.

Toutes les nouvelles — officielles ou officieuses — qui arrivent d'Allemagne sont des plus rassurantes. Il est maintenant certain que les articles alarmistes, publiés à Londres et à Berlin, qui ont déterminé sur les marchés européens une baisse formidable des fonds publics, étaient l'œuvre de spéculateurs plus hardis que scrupuleux. On cite un banquier israélite qui, dans la débâcle de la semaine dernière, a su

pêcher — l'habile homme! — la bagatelle de huit millions. L'article furibond de la *Post* de Berlin a été payé, non sur le *Fonds des reptiles*, mais sur des capitaux sémiteux, dont M. Bloichroder pourrait bien, s'il le voulait, indiquer la provenance.

Il faudrait s'étonner que de pareils coups de Bourse aient pu réussir, si l'on ne savait que la rouerie des agitateurs n'a d'égal que leur crédulité parfois enfantine. Rappelez-vous la folle et véridique histoire du fameux Tartare, qui était venu, disait-on, annoncer la prise de Sébastopol, un an avant que la ville ne fût aux mains des alliés.

Que demain un financier adroit et dépourvu de préjugé s'avise de répandre le bruit que 300,000 Prussiens montés dans un ballon ont franchi la frontière et sont tombés en pleine forteresse de Belfort, il se trouvera, n'en doutez pas, des imbéciles pour le croire et vous verrez les cours de la Bourse dégringoler éperdument. En vérité il n'y a pas de thermomètre plus faux et surtout plus facile à fausser que la cote des fonds publics.

La politique, chômeant aujourd'hui, me laisse le loisir d'annoncer aux lecteurs de la *Tribune* qu'ils trouveront dans cette lettre quotidienne, non seulement le commentaire des dépêches publiées d'autre part, mais aussi toutes les nouvelles, tous les recontars, tous les menus faits dont l'ensemble constitue la « vie parisienne ». L'art, le théâtre, la littérature, la chronique judiciaire, et même — disons-le tout bas — la chronique scandaleuse offrent au curieux des sujets d'étude aussi intéressants que les grosses questions dont les « journaux graves » assomment leurs infortunés abonnés.

Je me figure que le but d'un journal n'est pas de faire bâiller ses lecteurs, et l'on ne m'a jamais vu de l'idée que l'esprit humain réclame des satisfactions d'ordre très divers.

Je n'ai guère à signaler, pour l'instant, que la reprise, au Théâtre-Français, de deux vieilles comédies, dont la réapparition sur notre première scène n'était assurément réclamée par personne. Le *Cercle ou la Soirée à la Mode*, de Poinsett, et *L'Anglais ou le Fou raisonnable* de Patrat, ont fait, paraît-il, les délices de nos aïeux, au temps où celles-ci se coiffaient de turbans, pincées de la ride, lisaient *Corinne*, et portaient des « haricots ». Mais ce n'est pas moins une singulière idée de ce vaste cimetière qui s'appelle le répertoire de second ordre. M. Claretie a eu souvent des idées plus heureuses: notamment le jour où il résolut de monter *Hamlet*, ce colossal chef-d'œuvre, ce drame formidable, qui est au théâtre ce que la *Légende des siècles* est à la poésie. Au dire de Musset, vers 1840, Molière n'avait pas grand succès. Par contre, en 1886, Shakespeare fait, cinq mois durant, le maximum des recettes. Cela permet d'être indulgent pour les vaudivilles de Poinsett et même pour les bouffonneries de Patrat.

MAURICE RENAUD.

Dépêches de la Région

VAUCLUSE

Avignon, 7 février.

Secours aux inondés. — La somme de 43,000 fr. mise à la disposition du département de Vaucluse par le comité parisien, pour être répartie aux inondés, sera distribuée par les soins de la presse locale. Un délégué du comité viendra présider à cette répartition.

Anniversaire du 24 février. — Le Cercle radical d'Avignon a tenu une réunion générale hier après midi, dans laquelle on a décidé qu'un grand banquet démocratique serait organisé le jeudi, 24 février prochain, à l'occasion du glorieux anniversaire républicain. Une souscription est ouverte à ce sujet. Le Cercle a voté ensuite des fonds pour la décoration et l'illumination du local à l'occasion de la fête.

Épidémie. — Depuis quelque temps, on a constaté à Avignon plusieurs cas de variole. Ce matin encore, la police a fait transporter à l'hôpital la jeune bonne de M. Audibert, horloger, place

de l'Horloge, qui a été reconnue atteinte.

Exposition de 1889. — Comité départemental. — Par arrêté du ministre du commerce, on a constitué comme suit le comité de l'arrondissement d'Avignon:

MM. Naquet, sénateur. — Saint-Martin, député. — Paul Ponsot, maire d'Avignon. — Dumas. — Honoré. — Lévahart. — Fourmon, négociant. — Brun. — Champenier. — Favier, négociant. — Pernod, président de la chambre de commerce. — Fabre, F. — Calzergue aîné. — Tacussel. — Desfonds aîné. — Chave. — Verdès Ernest. — Franqueballe. — Biret. — De Seyne. — Pays, colonel en retraite. — Verdès, Gabriel, président du tribunal de commerce. — Reynard. — Lespinasse. — Roux. — De l'Espérance, président de la société d'agriculture. — Arnauv, secrétaire général. — Maureau. — Liotier, ancien ingénieur de la marine.

VILLENEUVE-LES-AVIGNON. — Noyé. — Le Rhône a fait hier matin une nouvelle victime.

Vers les 6 heures et demie du matin, la dame Allard, Jeanne, âgée de 55 ans, ménagère, demeurant à Villeneuve-les-Avignon (Gard), qui allait laver son linge au bord du Rhône, a dû sans doute glisser et tomber à l'eau.

Le courant étant excessivement rapide en cet endroit, et personne pour lui porter secours, cette pauvre femme ne donnait plus signe de vie lorsque le sieur Renaud l'a retirée de l'eau.

Après les constatations d'usage par les autorités, le cadavre a été transporté dans son domicile sur la charrette de son gendre.

Sorgues, ce 7 février. — Ce matin à 8 heures et demie a eu lieu une descente de M. l'ingénieur du département à l'usine de la grange des roues, propriétaire M. Alric d'Avignon, à la suite d'une délibération prise par le syndicat du plan, au sujet du barrage de cette usine, qui par suite de la non exécution des règlements, occasionne un changement du lit de la rivière et lors des dernières inondations a donné une crue de plus de cinquante centimètres de limon dans les terres.

M. le maire de Sorgues, De Bedarides, et M. le Directeur du syndicat, ont fait recenser les graves inconvénients de ce barrage; les intérêts des propriétaires ont été défendus avec chaleur par ces messieurs, et nous pouvons dire que M. l'ingénieur s'est rangé de leur avis et leur a donné gain de cause.

Un nouveau barrage va être construit avec des vannes mobiles et une exécution juste, mais sévère du règlement, aura lieu afin qu'à l'avenir nous n'ayons pas à déplorer les pertes considérables qu'ont subies les propriétés situées en amont de ladite usine, notamment sur la rive gauche où, à certains endroits, il y a encore plus d'un mètre de limon.

DROME

Valence. — Chacun ici se demande à quelle date aura lieu la réouverture du théâtre et quand on en finira enfin avec ces adjudications, pseudo-adjudications et autres manœuvres.

Jeu prohibé. — On a saisi hier le matériel de jeu et la marchandise, consistant en pièces de gibier, de la veuve V. F., qui exerçait, au café Joubert, boulevard Bancel, son industrie défendue.

Acte de courage. — Le jeune L..., âgé de 15 ans, a arrêté, hier, dans la soirée, un cheval emporté, côte des Chapelières.

Disparition. — Le nommé Joseph Achard, demeurant à Portes, commune de Francey, a disparu du domicile conjugal.

C'est un ancien retraité de la compagnie du chemin de fer, il est âgé de 65 ans. Avis en a été donné à la police.

Aggression canine. — Un chien s'élançant subitement d'une boutique située rue Peloux, 7, a renversé la nommée Marie Moulin, qui a été grièvement blessée à la tête.

Arrestations. — Gauthier Félix, mineur, natif de Lyon. — Badin Eugène, âgé de 40 ans, né à Lyon, pour mendicité. — Couton Antoine, a été arrêté aussi pour colportage de gibier en temps prohibé.

Accident sur le Rhône. — Une chaloire montée par les citoyens Victor Vermon et Belle, du Bourg-les-Valence, a chaviré de l'autre côté du pont de St-Péray, près des bords Colombet, par suite d'une fausse manœuvre. Les personnes qui la montaient ont été

COMTESSE SARAH

PAR GEORGES OHNET

PREMIÈRE PARTIE

Avant d'arriver à Melun, la Seine coule, resserrée entre deux coteaux. L'un, au midi, planté de vignes, riant, verdoyant, chauffé par le soleil, reflète dans les eaux miroitantes et moirées du fleuve les blanches maisons de ses villages. L'autre, au nord, couvert des premiers taillis de la forêt de Fontainebleau, est sévère, froid et un peu triste. Un pont de pierre enjambe le

fleuve et relie les deux tronçons de la route qui va de Melun à Bois-le-Roi. Coupant la forêt, cette route monte tout droit vers une maison de grande tout le toit en tuiles rouges éclatantes joyeusement dans la verdure sombre des grands arbres. Elle passe le long des sauts de loup du parc de Canahelilles. Enclavé dans la forêt, le château n'est séparé des taillis que par de profonds et larges fossés. Au moment de la pousse des bourgeons, les chevreuils afoffés sautent dans le parc et viennent se promener sur les immenses pelouses et jusque dans les parterres du château, dont la nuit ils brouillent voluptueusement les roses.

Bâti sous le règne de François I^{er}, par un comte de Canahelilles, qui était le favori du roi et qui partageait avec lui, si l'on en croit la chronique scandaleuse, les faveurs de la belle comtesse de Châteaubriant, le château est un admirable spécimen de l'architecture de la Renaissance. On entre dans la cour d'honneur par une porte monumentale, sur le haut de laquelle est taillé dans la pierre un cerf aux bois poursuivis par un cavalier entouré de ses chiens. Ce chef-d'œuvre, dû au ciseau de Germain Pilon fit connaître le merveilleux sculpteur, alors âgé seulement de vingt-cinq ans, et fut le point de départ de sa fortune artistique. De chaque côté de la cour d'honneur s'élevaient les communs, dans les-

quels on pourrait loger un régiment. Au milieu d'un immense bassin voguait le char d'Amphitrète, traîné par quatre tritons qui font jaillir l'eau de leurs conques marines. Un admirable perron au vestibule dallé de marbre, sur les murs duquel sont peintes les armoiries de toutes les maisons qui ont contracté des alliances avec la famille de Canahelilles. Au plafond, une curieuse fresque représente des chevaliers, la lance croisée, joutant dans un tournoi. Un large escalier à rampe de fer forgé conduit au premier étage. Le mobilier du château est d'un prix inestimable. Soigneusement entretenu et restauré par les héritiers du nom avec le goût de grands seigneurs disposant d'une énorme fortune, il contient des bahuts sculptés par Jean Goujon, des plats achetés à Bernard Palissy, des pièces d'orfèvrerie portant la marque de Cellini. La salle à manger, lambrissée de chêne sculpté, renferme dans les caissons à filets d'or de son plafond une splendide toile du Primaticcio, représentant l'enlèvement d'Europe. Sur le taureau blanc, dont les cornes sont anguillardées de fleurs, la belle est assise. Ses compagnes, se tenant par la main, dansent autour d'elle; la mer bleuit à l'horizon, offrant ses larges espaces au divin ravisseur. Dans un angle de la vaste pièce, une chaire en bois, garnie d'une tapisserie aux armes

de France. Un barreau de bois doré est placé entre les deux bras pour que personne ne puisse s'y asseoir. Le roi François I^{er} s'y reposa un jour, pendant une halte de chasse, et depuis nul ne s'en est jamais servi.

Au premier étage, dans le corps de bâtiment du milieu, s'étendent les appartements de réception, immenses pièces solennelles et froides comme des salles de musée, et dans lesquelles on n'entre qu'aux jours des grandes fêtes. Les Canahelilles, imitant les fastueuses fantaisies de leur maître, ont, sous Louis XV, ajouté au château une charmante construction dans le goût du Trianon de Versailles. Cette annexe devint, après la Révolution, une bonne fortune pour les héritiers bourgeois de la noble famille. Le père du comte actuel, se sentant perdu dans les grandes et sombres pièces du château presque inhabitées par le bâtiment neuf, laissant déserte, dans sa grave et sépulchrale majesté, la grandiose habitation de ses ancêtres.

Né en 1812, Charles-Bernard-Amédée, le dernier de sa race, a été un des plus beaux hommes de son temps. Resté orphelin à vingt ans et possesseur d'une des plus considérables fortunes territoriales qui existent en France, le comte, au lieu de se livrer aux faciles plaisirs de la vie oisive, entra à Saint-Cyr. Il en sortit dans un très bon rang

et entra comme sous-lieutenant dans un régiment de hussards. La révolution de 1830 vint le faire renverser les Bourbons. Le comte, lié personnellement avec les princes de la famille d'Orléans, ne bouda pas la monarchie de juillet. Les sympathies qui l'attachaient vers cette brillante jeunesse souveraine l'emportèrent sur ses préférences légitimistes. Il fut le compagnon et l'ami du duc d'Orléans, dont il partageait les goûts artistiques et l'amour de l'élégance. Cavalier de premier ordre, le comte fut un des premiers promoteurs des réunions de courses. On le vit au champ de Mars, puis à la croix de Berny, sous la casaque de soie, faire triompher son écurie et lutter avec les plus célèbres jockeys de l'Angleterre. Le nom du comte est inscrit parmi ceux des fondateurs du Jockey-Club. Il fut un des chefs les plus brillants de la jeunesse dorée. Très lancé dans le monde galant, compagnon de plaisir des Moray, des Lohy, il se lia intimement avec le comte, dont il

capités dans le fleuve. Grâce au dévouement de M. L., du Bourg, aidé de plusieurs personnes de bonne volonté, elles ont pu être retirées saines et sauves.

ISÈRE

RENOBLE. — Appel aux comités cantonaux des communes des trois arrondissements de Grenoble. — Le comité républicain radical rappelle que la France est couverte de comités occultes qui ont pour but de nous ramener à la monarchie et au despotisme des classes dirigeantes.

En face de cet organisation formidable, des résultats menaçants qu'elle nous a donnés le 4 octobre dernier, en face de ce travail souterrain et incessant entre la République, le comité fait un appel à l'organisation républicaine.

Voici maintenant un passage que nous extrayons de ce document.

« Il est en outre danger plus redoutable, plus inquiétant, contre lequel le parti républicain doit se prémunir. C'est cette influence déplorables qu'ont certains républicains et surtout les mandataires du suffrage universel à s'unir en un syndicat d'alliance offensive et défensive pour diriger la conduite du corps électoral.

Ce ne sont plus les électeurs qui dictent les mandats, dressent les programmes, choisissent les candidats ; c'est la nouvelle corporation des mandataires qui tend à former une espèce de patriciat en dehors duquel il y a qu'un transigence ou réaction, folie ou saine. Les exemples abondent et les hommes qui ont observé les derniers événements électoraux dans l'Isère et à Grenoble trouvent de nombreuses applications à faire. Or, le droit public comme en droit privé, c'est le mandat qui dicte le mandat et le propose au mandataire. Ce dernier accepte ou refuse.

Il est temps de revenir aux vrais principes. Il ne doit plus y avoir d'autres directeurs que le peuple et le suffrage universel. Or, le suffrage universel, instrument de cette direction, n'a de valeur, n'obéit et ne fonde qu'à la condition d'être radicalement libre.

Enfin, voilà le texte du programme adopté par les nouveaux membres appelés à composer le comité :

Article premier. — Révision de la Constitution dans un sens plus démocratique.

Art. 2. — Séparation immédiate des Eglises et de l'Etat. — Suppression du budget des cultes. — Abrogation du Concordat et suppression des congrégations religieuses.

Art. 3. — Réduction du service militaire à trois ans, obligatoire pour tous les citoyens, sans privilèges ni exceptions.

Suppression du volontariat.

Art. 4. — Réforme financière. — Impôt sur le revenu. — Réduction des dépenses.

Revision des conventions et des tarifs de transport.

Art. 5. — Organisation rapide de l'enseignement professionnel. — Créer partout des écoles d'agriculture et de commerce.

Assurer la gratuité des hautes études aux enfants du peuple reconnus aptes après concours. — Amélioration du sort des instituteurs.

Art. 6. — Obligation pour les membres des corps élus de rendre compte de leur mandat au moins une fois par an.

Art. 7. — Condamnation de la politique d'aventure et de conquête.

Art. 8. — Développement des institutions de bienfaisance et d'orphelinats laïques. — Création de caisses de retraite pour les invalides du travail et la vieillesse.

Vienne. — La Société civile et coopérative de consommation « La Fédération », à capital et personnel variables, vient de donner ses deux assemblées générales ordinaires semestrielles.

Il résulte des déclarations faites par la commission de surveillance et le Conseil d'Administration, que la vente du 1^{er} juillet au 31 décembre 1886 a été de 234.642 fr. 60 ayant produit un bénéfice net de 14.324 fr. 25 donnant un dividende de 0,10 %, à répartir conformément à l'article 29 des statuts : 50 parts à la consommation, 7.162 10 ; 38 parts au capital de la caisse de retraite, 5.443 20 ; 2 parts aux retraités, 286 50 ; 10 parts au fond de réserve, 1.432 45.

Cette société, fondée en 1876 par 160 actionnaires au capital de 9.000 fr. (ouverture de son 1^{er} magasin, 28 octobre même année), comptait, au 31 décembre 1886, plus de 2.000 sociétaires, et elle possédait un capital social de 77.200 fr. Son chiffre d'affaires, depuis sa fondation au 31 décembre 1886, a été de 3.625.625 fr. 80, ayant produit un bénéfice net de 231.924 fr. 40. Le capital de la caisse de retraite créé le 1^{er} août 1881 est de 52.142 fr. 60 ; les premières pensions payées le 1^{er} janvier 1886 ont donné des résultats vraiment merveilleux. Les ayants-droit ont, pour cette première année, reçu 270 p. 0/0 des sommes versées par eux à cette caisse. Ainsi nous prenons au

hasard un exemple : Un actionnaire ayant versé 45 fr. a touché 122 fr. de pension !

Nous pensons qu'il suffit de cette assemblée pour montrer quels sont les services et les avantages que rendra cette nouvelle institution à l'avenir. Les travailleurs inquiets sur leur vieillesse peuvent méditer sur les progrès accomplis par la « Fédération ».

Cette admirable société n'a point borné là ses vues de prospérité. Après avoir introduit dans ses vastes magasins tous les articles de consommation, épicerie, vins, liqueurs, charbons boulangerie, charcuterie et en dernier lieu la boucherie, vient d'organiser un service médical sur les bases et les mêmes conditions que les sociétés de secours mutuels, c'est-à-dire les visites de médecins à prix réduit. — Par un accord entre « La Fédération » et M. Desportes, propriétaire de la Pharmacie Centrale, place de l'Hôtel-de-Ville, ses actionnaires trouveront dans cette pharmacie tous les produits pharmaceutiques de 1^{re} choix, à des prix relativement très modérés. Pour ces motifs nous ne saurions trop engager les sociétaires à profiter de ces avantages réels.

Mais ne terminons point cet exposé sans adresser nos plus vives félicitations aux membres de la Société pour l'esprit de solidarité qui les anime depuis la fondation. Ils viennent de voter une fois de plus, et à l'unanimité, vingt centimes par sociétaire pour venir en aide aux grévistes de Vierzou, luttant énergiquement depuis près de six mois pour leur juste revendication.

AIN

Marché de Saint-Laurent-lès-Mâcon du 5 février 1887.

Blé : 333 hect., 1^{re} qual., 18 17 ; 2^e qual., 17 51 ; 3^e qual., 16 79. — Méteil : 27 hect., 1^{re} qual., 11 33 ; 2^e qual., 11 3 ; 3^e qual., 10 66. — Seigle : 180 hect., 1^{re} qual., 10 33 ; 2^e qual., 10 3 ; 3^e qual., 9 66. — Orge : 45 hect., 1^{re} qual., 10 66 ; 2^e qual., 10 33 ; 3^e qual., 10. — Sarrasin : 96 hect., 1^{re} qual., 9 66 ; 2^e qual., 9 33 ; 3^e qual., 9. — Maïs : 135 hect., 1^{re} qual., 12 2 ; 2^e qual., 11 3 ; 3^e qual., 10. — Avoine, 54 hect., 1^{re} qual., 7 33 ; 2^e qual., 7 3 ; 3^e qual., 6 66. — Fèves : 60 hect., 1^{re} qual., 14 66 ; 2^e qual., 14 3 ; 3^e qual., 13 33. — Poin., 7.200 (les 100 kil.) : 1^{re} qual., 6 2 ; 2^e qual., 6 3 ; 3^e qual., 5 50. — Paille, 60.000 (les 100 kil.) : 1^{re} qual., 5 2 ; 2^e qual., 4 60 ; 3^e qual., 4 20. — Pommes de terre, 4.000 (les 100 kil.), 1^{re} qual., 6 2 ; 2^e qual., 5 3 ; 3^e qual., 4 50.

SAONE-ET-LOIRE

MACON. — On nous écrit de Mâcon pour nous dire quelle impression défavorable a causé dans la population républicaine la mesure qui vient de frapper M. Abord, conseiller de préfecture.

Nous savons que des instances sont engagées pour faire revenir le ministre de l'Intérieur sur sa décision, et nous voulons espérer que ces démarches ne seront pas vaines. Il ne faut pas qu'on puisse dire que seuls les républicains décidés sont victimes de leur attitude correcte.

Nous comptons que le ministre, mieux informé, donnera satisfaction au vœu de l'opinion républicaine. Il est bon, en effet, de ne pas oublier que tout dernièrement encore, la majorité républicaine du Conseil général s'était montrée unanime pour demander au ministre de l'Intérieur (alors M. Sarrien) un avancement mérité pour ce fonctionnaire.

La pétition suivante, dû à l'initiative du Comité républicain communal de Blanzay, vient d'être adressée aux députés de Saône-et-Loire.

Blanzay, 7 février.

A Messieurs les députés de Saône-et-Loire

Messieurs,

Les soussignés membres du Comité républicain de Blanzay et électeurs, ont l'honneur de vous exposer qu'il serait des plus urgents que le Parlement s'intéressât des concessions minières inexploitées ;

Considérant qu'une immense richesse reste enfouie dans le sol par le manque de bon vouloir d'une trop puissante Compagnie qui ne veut en rien procurer du travail aux ouvriers qui se prononcent ouvertement en faveur du gouvernement de la République ;

Considérant que cette Compagnie donne pour motif qu'il n'existe presque pas de charbon, mais qu'elle a, qu'elle persiste à en conserver la propriété ;

Demandons que la députation de Saône-et-Loire fasse une démarche auprès du ministre pour demander strictement l'application de la loi de 1810.

Et au cas où cette loi ne serait d'aucun effet, de bien vouloir en demander l'abrogation et élaborer un nouveau projet de loi pouvant mettre les Compagnies concessionnaires de mines inexploitées en demeure d'exploiter ou d'abandonner leurs concessions telles que les Perrin, les Crépin et le

Ragny, situées sur le territoire des communes de Blanzay et de St-Eusèbe, et appartenant à la Compagnie des mines de Blanzay.

Cette pétition n'ayant pas été présentée à la signature des ouvriers attachés à la Compagnie des mines, nos amis les mineurs et les ouvriers comprendront que, si le comité ne l'a pas fait, ce n'est que dans la seule crainte de leur nuire près de la puissante Compagnie des mines.

Pour le Comité :

Le Président,

P. VITTEAUT, cons. municipal.

Élections sénatoriales. — Les conseils municipaux du département seront convoqués le dimanche 13 courant, à l'effet d'élire les délégués et suppléants délégués qui devront procéder à l'élection d'un sénateur en remplacement de M. le général Guillemaut, décédé.

Il est bon de rappeler à cette occasion le nombre de délégués et suppléants que chaque conseil municipal doit élire le 13 février.

Les communes ayant 10 conseillers municipaux nommeront 1 délégué et 1 suppléant ; celles ayant 12 conseillers éliront 2 délégués et 1 suppléant ; celles ayant 16 conseillers éliront 3 délégués et 1 suppléant ; celles ayant 21 conseillers éliront 6 délégués et 2 suppléants ; celles ayant 25 conseillers éliront 9 délégués et 2 suppléants ; celles ayant 27 conseillers éliront 12 délégués et 3 suppléants ; celles ayant 36 conseillers éliront 24 délégués et 5 suppléants.

Le Creusot. — Mesures administratives. — L'étang de la Farge, dans lequel se déversent les eaux chaudes de l'usine contenant des chiens noyés, dont certaines gens se débarrassent de cette façon, contrairement aux règlements administratifs.

Le commissaire de police a donné l'ordre de retirer ces animaux en putréfaction, et de les enfouir.

Réunion de la Libre-Pensée. — Aujourd'hui a eu lieu la réunion générale de la nouvelle société de la libre-pensée, l'Union des Libres-Penseurs.

Cette société, de création récente, compte déjà 60 membres adhérents.

Il a été décidé qu'au lieu de bannière (ce qui sent un peu trop la congrégation), on ferait usage d'un drapeau tricolore. Le drapeau mortuaire sera rouge, bordé de noir, et la société le prêtera aux personnes honorables qui se feraient inhumer sans le secours d'aucun culte.

Chagny. — La Société la Libre-Pensée de Chagny, en réunion de commissions du 7 février, a décidé de donner une conférence, suivie d'un banquet, le 10 avril prochain, à l'occasion de l'anniversaire de sa formation.

Dans une réunion plénière, qui aura lieu le 6 mars, la Société fera le choix du lieu des conférences qui prendront la parole à cette fête de famille.

Le Comité radical, dans sa réunion du 30 janvier dernier, a décidé de convoquer pour le 20 mars prochain les délégués des comités des communes du canton à l'effet de s'entendre sur la formation d'un comité central cantonal.

LYON ET LE RHONE

Obsèques du citoyen Bruneton

Les démocrates lyonnais accompagnaient hier au champ du repos, notre brave ami Bruneton, ancien conseiller prud'homme, qui consacra toute sa vie aux intérêts de la démocratie.

De tous les quartiers de Lyon, de nombreux citoyens étaient venus rendre un dernier hommage au courageux républicain.

Bruneton était un démocrate ardent, un libre-penseur convaincu, toujours au premier rang dans les luttes incessantes que le socialisme a à soutenir contre l'oppression capitaliste.

La rédaction de la Tribune adresse à sa famille ses plus sympathiques sentiments de condoléance.

Le salon des Indépendants

Nous rappelons à nos lecteurs que les artistes indépendants inaugureront leur exposition aujourd'hui, mardi, 8 février courant.

Le Salon sera ouvert de 10 heures du matin à 4 heures du soir, rue Centrale, 21.

Nous recevons la communication suivante :

Nouveaux venus, nous devons quelques explications.

En inaugurant ce nouveau salon, c'est un premier essai d'affranchissement que les artistes véritablement indépendants ont voulu tenter. Le résultat prouvera si cette création est venue en son temps.

Mais tout d'abord, les indépendants ont recouru à toute l'indulgence des visiteurs, car il a fallu, chose difficile, faire bien en peu de temps, et ce dernier faisait défaut ; néanmoins la commission espère avoir fait pour le mieux ; le public, du reste, appréciera.

Songez au chemin parcouru depuis la première réunion du 12 janvier, réunion tout amicale, où fut acclamé Louis Guy comme président d'honneur dans une seconde réunion, le 18 du même mois, on s'organisait, et le 24, troisième et dernière réunion, on fixait l'ouverture définitive du salon au 9 février. En moins d'un mois, c'était bien marcher, mais aussi la vieille devise l'Union fait la force avait été appliquée rigoureusement.

En tout cas, le principal but était atteint, les jeunes pouvaient enfin se produire à côté de leurs aînés.

Nous remercions en remerciant la presse de son bienveillant concours.

Nous remercions également les nombreux souscripteurs qui ont bien voulu s'intéresser à notre œuvre.

Nous espérons que la sympathie du public ne se démentira pas et qu'il voudra bien continuer à encourager cet essai vigoureux et libéral d'indépendance artistique.

La Commission.

L'ouverture du salon des Indépendants est fixée au mercredi 9 février. Entrée : 1 franc ; le mardi 8, remission : entrée : 5 francs ; les autres jours de la semaine, 50 cent. ; le dimanche gratuit.

MM. les artistes et MM. les souscripteurs sont priés de retirer leur carte à partir de lundi 7 courant, au local de l'exposition, rue Centrale, 21.

Le Bal des Etudiants

Nous sommes heureux de saluer, dès le premier numéro de la Tribune, l'initiative charitable qui anime chaque année les étudiants des Facultés de l'Etat de Lyon. Depuis bientôt dix ans, la vaillante jeunesse des Ecoles lyonnaises, poussée par un esprit de bienfaisance qu'on est toujours sûr de rencontrer parmi ces jeunes gens d'élite, organise avec un dévouement et un zèle dignes d'éloges une grande fête de charité à laquelle elle convie le public lyonnais.

Chaque année, le succès vient couronner son œuvre, et le Bureau de bienfaisance encaisse régulièrement les bénéfices énormes réalisés par cette nuit de joie. Fidèles aux traditions de leurs aînés, les étudiants de 1887 continuent l'œuvre charitable entreprise par leurs devanciers.

Le bal des Etudiants aura lieu, cette année, le 26 février, au Théâtre-Bellecour. Il dépassera, s'il est possible, en splendeurs, les bals des années précédentes.

Déjà circulent sous le manteau de la cheminée les surprises qui nous sont réservées. C'est Fabruch, l'auteur bien connu de *Tout à la fois*, de *Verre en main*, de *la Dame de Cœur*, etc., qui dirigera pendant la plus grande partie de la nuit l'orchestre composé de l'orchestre du Grand-Théâtre et de deux musiques militaires. Il sera secondé dans cette tâche par deux artistes lyonnais qu'on est toujours sûr de trouver au premier rang quand il s'agit de charité, MM. Alexandre Luigini, le sympathique chef d'orchestre du Grand-Théâtre, et Couard, son vaillant second. On dit aussi qu'il se vendra un journal destiné à perpétuer le souvenir de cette fête, analogue aux publications de la presse parisienne, lors des fêtes de charité qu'elle avait organisées, et intitulé : « Lyon-Étudiant ».

Les artistes lyonnais les plus connus, les écrivains locaux les plus émérites ont promis leur précieuse collaboration. Enfin on murmure, mais si bas que nous osons à peine faire les indiscrètes, que la Commission a l'intention de décerner un prix au costume de femme le plus luxueux ou le plus joli qui lui sera signalé par un jury composé de personnes excessivement compétentes.

Il y a bien encore d'autres petits bruits qui circulent dans le monde ou l'on s'amuse, mais ils n'ont pas encore assez de consistance. Dès qu'ils auront pris la forme d'une jolie petite indiscretion, nous nous ferons un plaisir de les signaler.

L'année dernière, à l'occasion du bal des étudiants, on n'a pas oublié que Sarrazin, le poète aux olives, avait publié un sonnet dont la vente, effectuée au profit des malheureux, avait produit 600 fr. Encouragé par ce beau succès, notre ami Sarrazin se propose de

mettre de nouveau sa muse au service de la charité. Nous trouvons, en effet, dans une charmante plaquette publiée chez Pitaré, le sonnet suivant qui saura, nous l'espérons, faire ouvrir les bourses comme son aîné :

Bal des Etudiants.

LA JEUNESSE

A MM. Bonnet et Canedi.

O primavera, gioventù dell'anno !
Gioventù, primavera della vita !

Je suis ce que les dieux ont créé de plus beau ?
Et mon rêve s'étend sur l'homme et la nature,
L'innocence, l'amour, le plaisir, l'aventure,
Formant ma cour ; leur ciel pour astre à
[mon flambeau.

Le printemps, ravissant la nature au tombeau,
Le pare de ma grâce et de ma gaité pure ;
La femme veut mes traits, l'amour veut
[ma ceinture

Et s'en fait, le malin ! un décevant bandeau...
La vague est mon séjour... l'illusion ma vie
Des viles voluptés je suis toujours suivie
Et partout sous mes pas je fais surgir des fleurs

En moi les dévouements trouvent aussi leurs fleurs...
Parce bal, je vais même en de pauvres de fleurs...
Demain, mettre la joie à la place des pleurs.

Chambre syndicale des guimpiers

Nous recevons la lettre suivante que nous accueillons avec empressement :

Lyon, 7 février 1887.

Citoyen rédacteur en chef,

La Chambre syndicale professionnelle des ouvrières et ouvriers guimpiers fait appel à votre journal pour ouvrir une liste de souscription destinée à nous venir en aide dans la lutte que nous soutenons contre nos exploitateurs.

Nous comptons sur vous pour nous soutenir dans la revendication de nos droits.

Ci-joint la lettre des souscripteurs qui nous sont parvenus depuis que nous sommes en grève, c'est-à-dire depuis le 2 décembre 1886.

Syndicat des chauffeurs-mécaniciens 30
— ébénistes de la Seine 20
— sculpteurs de Nantes 17 25
— boulangers de Nantes 10
— selliers-bourrelliers de
— Rennes 5 50
— mineurs de Douzeville 9
Chambre syndicale des ouvriers sur cuir et
peaux de Granthet 25 fr.

Chambre syndicale des travailleurs
en fonte de Paris 18 fr.

Chambre syndicale des verriers de
Lyon et St-Etienne 100 fr.

Le Secrétaire de la grève,
François Mouchet.

Nous recevons au bureau du jour
nal toutes les souscriptions qui nous
seront adressées par nos amis et nous
les transmettrons au Syndicat des
guimpiers.

La Tribune s'inscrit pour 50 francs.

Dernière Heure

LES FORCES ABYSSINIENNES

Rome, 7 février 12 h. 14 m.

Le rapport du commandant en chef des forces navales italiennes dans la mer Rouge informe que l'armée de Ras-Alula comprend 25.000 hommes.

DECLARATION DE M. DE MOLTKE

Berlin, 12 h. 7 m.

Le maréchal de Moltke aurait dans une conversation privée déclaré que la situation était des plus graves et qu'il était autorisé à la faire connaître.

Cette nouvelle a causé dans le monde politique une très vive émotion.

LA SANTÉ DE GUILLAUME

Le Reichsanzeiger publie un décret du chancelier portant que l'empereur Guillaume ayant besoin de ménagements et de repos ne recevra pas cette année les Sociétés qui avaient demandé audience, à l'occasion de son anniversaire.

DISCOURS DE M. PARNELL

Londres, 1 h. 35 m.

Ce soir, à la séance de la Chambre des Communes M. Parnell a prononcé un grand discours sur la question agraire.

Le chef du parti nationaliste a soulevé une violente tempête parlementaire en déclarant que la propriété en Irlande était fondée sur le vol.

LA MALADIE DE M. LOCKROY

Paris, 1 h. 25, m.

La périostose dont souffre M. Lockroy s'est aggravée. Le ministre du commerce ne quitte plus la chambre.

INTRIGUES OPPORTUNISTES

Un curieux incident s'est produit, aujourd'hui, à la commission du budget. M. Jules Roche et quelques opportunistes, pour faire échec au général Boulanger, ont proposé d'ajourner indéfiniment toute décision relative aux 86 millions destinés à l'armement afin disaient-ils de ne pas inquiéter l'Allemagne.

M. Rouvier fit observer que le projet ouvrant le crédit était disposé depuis longtemps, la presse allemande avait tout dit là-dessus. M. Jules Roche insista toutefois ; mais comme cinq ou six commissions seulement assistaient à la séance, il fut décidé que la question serait résolue, demain, par la commission entière.

Comme vous le voyez, les hostilités opportunistes continuent contre le général Boulanger même quand il s'agit des intérêts sacrés de la défense nationale.

FIN DES DÉPÊCHES DE NUIT

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 7 février.

Vingt-cinq membres sur cinquante-quatre assistaient à la monotone séance. C'est M. Rossignol qui la présida.

Sur un ton de commissaire-priseur l'honorable adjoint du maire invita nos adiles à préparer leurs bulletins de vote pour la nomination de trois secrétaires.

Et c'est là le plus gai de la séance. — Les huissiers, graves comme des mandarins du Céleste-Empire, ont circulé les urnes et, piteusement, les pauvrettes avaient les bulletins comme de simples Jonas.

Le crime est consommé. Et d'une voix nasillarde, M. Rossignol en donna le résultat.

Louis Thévenet. 21

Comte. 20

Trousselier. 20

On propose ensuite de débaptiser les rues de Chartres et du Sacré-Cœur qui, n'en font qu'une seule, devra s'appeler rue Paul-Bert. On vote, un vote vertigineux, Goblet n'y aurait vu que du bleu, ainsi cherché à le prouver l'honorable M. Vignat qui dit ne pas avoir voté du tout alors qu'il voulait parler avant le vote.

Voici le nouveau tour de la branche d'Acacia (rien des enfants d'Hiram), elle aussi à la honte de la séance. C'est le citoyen Combet qui s'en fait l'avocat défenseur au sein des plantations à faire sur les cours d'Herbiville et des Etrétois.

Cette proposition, admirablement soutenue par son auteur, est repoussée. Pauvres acacias !

Hospices civils. Legs Berthier, rapporteur

Vaucluse. — Adopté.

Sont ensuite nommés membres de la commission des vœux MM. Debole, Trousselier, Mare Guay, Julia, Hemel, Vignat et Montvert.

M. Vaucluse présente au conseil, comme rapporteur, la demande en indemnité de M^{me} Garnier-Prost contre la ville. Cette dame prétend avoir été blessée par le feu d'artifice tiré sur la place publique le 14 juillet. Le conseil considère que le dommage causé doit rester à la charge de l'entrepreneur de pyrotechnie M. Motteux, qui seul doit être responsable.

M. Bizet demande la parole au sujet du chemin de fer funiculaire de la Croix-Rousse, et à ce propos il lit une lettre de M. Millaud d'après laquelle le ministre des Travaux publics se déclare favorable. L'adjoint Robin y répond en disant que l'administration a fait tout son devoir pour favoriser cette entreprise, comme aussi, pour sauvegarder les intérêts des contribuables, il ajoute qu'un échange de correspondances a eu lieu entre le ministre et le Conseil d'Etat et que rien ne sera négligé pour satisfaire les intérêts et l'opinion publique en ce qui concerne cette entreprise.

M. Bizet déclare être satisfait par les paroles bienveillantes de M. Robin. Vient ensuite une brillante plaidoirie de M. Viogno en faveur de l'encouragement aux arts pour les tableaux des artistes lyonnais, à acheter par la ville :

Ceux de MM. Maignan, 3.800 francs ;

Bastex, 2.000 francs.

Frappa, 1.200 fr.

Encouragement : M^{me} Wegl, 500 fr.

Barrias, 500 fr.

Et la séance est levée à la satisfaction générale du public et des élus.

CONVOICATIONS

Grèce de la Guinguette lyonnaise. — La Chambre syndicale professionnelle des ouvriers et ouvrières guinguettes de Lyon et de la banlieue invite toute la corporation, hommes et femmes, à une grande réunion privée, samedi 12 février, à 8 heures du soir, avenue de Saxe, 149, siège de la Fédération lyonnaise.

Décès et inhumations du 7.

1^{er} arrondissement.
Frappa, Marie, 11 ans, rue des Chartreux, 23.
Villaron ép. Goyet, Marie, 80 ans, rue la Tourette, 12.
Rambaud, Joseph-Jules, 49 ans, quai St-Vincent, 34.
Moretin, Pierrette, V^e Demole, 75 ans, rue des Fargues, 2.
Gallard, Jean-Marie, 61 ans, Hôtel-Dieu.
2^e arrondissement.
Randy, Benoît, 26 ans, rue Sala, 33.
Monnet, Antoine, 21 ans, Hôtel-Dieu.
3^e arrondissement.
Bulla, Jean, 41 ans, route de Vienne, 206.
Demontant, François, 32 ans, rue Saint-Jeanne, 36.
Périer, Delphin, receveur, 64 ans, quai Claude-Bernard, 38.
Layle, Jeanne, 4 mois, rue Villeroi, 26.
Bayle, Thérèse, 2 jours, rue Dunois, 51.
Millet, Louis, tisseur, 75 ans, r. Géroente.
4^e arrondissement.
Morand, J.-Claude, 65 ans, tisseur, r. Lafontaine, 1.
Durand, Rosalie, femme Billon, 36 ans, tisseuse, rue Denfert-Rochereau, 49.
Balley, J.-Pier, 49 ans, tisseur, rue Guillaume-Lipet, 2.
5^e arrondissement.
Bléry, Benoît, veuve Buisson, 54 ans, Antiquaire.
Pipon, Annette, veuve Perraud, 77 ans, chemin Favorite, 12.
6^e arrondissement.
Godard, Achille-Laurent-Joseph, 88 ans, capitaine en retraite, porte cin Guill.

BULLETIN MÉDICAL

Voici, d'après le Lyon-Médical, l'état sanitaire de notre ville pour la semaine qui vient de s'écouler :

MALADIES RÉGNIÈRES. — La mortalité suit une progression ascendante : de 208 elle s'élève à 313 pendant la 4^e semaine, soit 27,5 décès par an et par mille habitants, coefficient au-dessus de la moyenne.
Les maladies des organes respiratoires sont plus nombreuses encore que les semaines précédentes et se présentent sous forme de bronchites, de broncho-pneumonies, de fluxions de poitrine et de pleurésies.
Dans les affections chroniques des mêmes organes, les bronchites intercurrentes aggravent beaucoup l'état des patients.
Sont également fréquents les coryzas, les angines et les laryngites.
Les fièvres éruptives existent en faible proportion. Signalons un cas de varicelle mortel chez un enfant de six mois. Quelques érysipèles de la face.
Le nombre des diphtéries laryngées est moindre que la semaine précédente.
Quant aux apoplexies cérébrales et aux méningites tuberculeuses, leur fréquence est la même.
Sur les 213 décès hebdomadaires : 151 en ville et 62 dans les hôpitaux civils, il y a 28 décès d'enfants ayant moins d'un an.

Mortalité de Lyon (population en 1886 : 400,930 habitants). Pendant la semaine finissant le 29 janvier 1887, on a constaté 213 décès :

Varicelle, 1. — Rougeole, 1. — Scarlatine, 0. — Erysipèle, 1. — Fièvre typhoïde, 1. — Fièvre munitieuse, 0. — Fièvre catarrhale, 0. — Angine couenneuse, 0. — Cramp, 4. — Coqueluche, 1. — Affections puerpérales, 0. — Faiblesse congénitale, 0. — Bronchite aiguë, 14. — Broncho-pneumonie, 13. — Pneumonie, 13. — Pleurésie, 2. — Phtisie, 21. — Catarrhe pulmonaire chronique, 28. — Maladies du cœur, 11. — Entérite, diarrhée, 6. — Dysenterie, 0. — Cholérine, 0. — Choléra nostras, 0. — Maladie du cerveau, 0. — Ma-

ladies de la moelle épinière, 0. — Affections chirurgicales, 12. — Affections cancéreuses, 13. — Autres maladies aiguës, 0. — Autres maladies chroniques, 16. — Causes accidentelles, 5.
Naissances, 158. — Mort-nés, 17. — Dé-cés, 213.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Température. — Lyon, 10 heures du matin.
Un changement assez important s'est produit du 5 au 6 dans la distribution générale des pressions à la surface de l'Europe. Le baromètre a monté en moyenne de 10 mm sur les îles Britanniques, tandis qu'il baissait à peu près de la même quantité sur la Pologne, l'Est de l'Allemagne et le Nord de l'Autriche. La baisse s'est propagée hier jusqu'à nos régions où elle est ce matin de 5 mm et où la pression relative d'ailleurs élevée (Lyon, 772 mm). A la suite de ces variations barométriques, un courant général du Nord s'est établi sur la Scandinavie, l'Europe centrale, la France et la Méditerranée. Sur notre région, le ciel s'est couvert ; la température moyenne diurne s'abaisse ; la température brumeuse et assez froide.

FAILLITES

M. Guigas (Victor), cafetier, rue du Plat, 8. — Juge-commissaire, M. Lémouon. — Syndic provisoire, M. Rehaud. — Date du jugement, 3 février 1887.

M. Ollier, boulanger, rue du Bouff, 6. — Juge-Commissaire, M. Bichot. — Syndic provisoire, M. Feys. — Date du jugement, 3 février 1887.

M. Cornéloup, distillateur, Villeurbanne, impasse Belfort. — Juge-commissaire, M. Fayet-Mouton. — Syndic-provisoire, M. Fournier. — Date du jugement, 3 février 1887.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Le Havre, 5 février, midi. — Cotons (à terme). Calmes et faciles. — Ventes, 300 balles.
Courant 59 5/8, mars 59 7/8, avril 60 1/4, mai 60 5/8, juin 61 1/8, juillet 61 5/8, août 62 1/8, septembre 62 3/8, octobre 62 1/2, novembre 63 1/2.
Cafés (à terme). — Fermes. Ventes, 3,000 sacs. On cote :
Courant 77 75, mars 78 25, avril 78 25, mai 78 50, juin 78 75, juillet 79 25, août 79 25, septembre 79 50, octobre 79 75, novembre 80 25, décembre 80 25.
Le Havre, 5 février, 1 h. 50. — Cotons disp. — Ventes, 437 balles. Cotes inchangées. Soutenues.
Cafés disp. — Inchangés. On a vendu 103 sacs Porto-Rico à 110 fr., 400 Santos ordinaire de 67 à 71 50.
Terme. — Ferme. Inchangés. On a vendu 3,000 sacs depuis la précédente cote.
Liverpool, 5 février, matin. — Cotons. — Ouverture du marché. Calme. Ventes probables, 7,000 balles. Importations, 12,000 balles.
Liverpool, 5 février, 1 h. 20. — Cotons disponibles. Calmes. Inchangés.
Futurs. — Soutenus.
On cote : courant, 5 6/4 ; février-mars, 5 6/4 ; mars-avril, 5 7/4 ; avril-mai, 5 9/4 ; mai-juin, 5 11/4 ; juin-juillet, 5 13/4 ; juillet-août, 5 15/4 ; août-septembre, 5 17/4 ; septembre-octobre.

Programme des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre. — Aujourd'hui mardi, 8 février, à huit heures, le *Sage d'Épave* d'Élie, opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. de Leuven et Rosier, musique d'Ambroise Thomas.
Cette représentation, promise depuis quelques jours au public, avait été retardée par une indisposition de M. Adrien Barre. Demain mercredi, 9 février, le *Trouvère*.

grand opéra en 4 actes et 8 tableaux, paroles de Pacini, musique de Verdi.
Théâtre des Célestins. — Aujourd'hui mardi, *Bataille de Dames*, comédie en 3 actes.
Ma Femme manque de chic, comédie en 3 actes.
Scala. — Aujourd'hui mardi, début de M^{lle} Rosa Katy, comique des grands concerts de Paris. Exercices merveilleux de la troupe des Washington.
Cirque continental. — Aujourd'hui mardi, à 8 heures, fête de gala au bénéfice de M. et M^{lle} Fontana.
Casino. — Concert tous les soirs à 7 heures 1/2 précises.

Dimanche prochain 13 février, la *Société des Concerts du Conservatoire* donnera sa troisième séance, qui se recommandera au public par un programme d'un attrait artistique exceptionnel.
Nous extrayons de ce programme les morceaux suivants :
La *Symphonie écossaise*, de Mendelssohn, qu'on entendra pour la première fois à Lyon.
Le *Déluge*, fragments du poème biblique de Saint-Saëns.
La *Marche de Tannhäuser*, de Wagner, orchestre et chœurs, 200 exécutants.
La *Jeune Religieuse*, de F. Schuber, sera chantée par M^{lle} Marguerite Baud, l'émillante artiste du Grand Théâtre.

CONDITION DES SOIES D'AUBENAS

NOMBRE	SORTES	POIDS
1	Organisins	245
2	Trames	119
3	Grèges	119
4	Ballots pesés	365
	TOTAL	365

Dernier numéro placé : 69.
Total du 1^{er} au 25 : Kilog. 5753.
Opérations de décreusage : 2.
de tirage : 3.

CONDITION DES SOIES ET LAINES DE

BULLETIN DU 7 FÉVRIER									
NOMB.	SORT.	FRANC.	ESPAG.	ITAL.	BRÉS.	STRAS.	TURCA.	CHINE.	IND.
33	Org.	10	1	3	12	1	1	1	1
30	TRAM.	2	2	5	5	1	1	1	1
36	GRÈG.	5	1	1	13	3	3	4	4
5	DIV.	1	1	1	1	1	1	1	1
2	BOB.	1	1	1	1	1	1	1	1
2	LAIN.	1	1	1	1	1	1	1	1
106		17	2	4	30	4	1	10	10

BAILLOTS PRÉS									
NOMB.	SORT.	FRANC.	ESPAG.	ITAL.	BRÉS.	STRAS.	TURCA.	CHINE.	IND.
4	Org.	1	1	1	1	1	1	1	1
6	TRAM.	1	1	1	1	1	1	1	1
41	GRÈG.	1	1	1	1	1	1	1	1
1	DIV.	1	1	1	1	1	1	1	1
47		1	1	1	1	1	1	1	1

CONDITION DES SOIES DE SAINT-ÉTIENNE

BULLETIN DU 7 FÉVRIER									
NOMB.	SORT.	FRANC.	ESPAG.	ITAL.	BRÉS.	STRAS.	TURCA.	CHINE.	IND.
20	Org.	1	1	1	1	1	1	1	1
6	TRAM.	1	1	1	1	1	1	1	1
3	GRÈG.	1	1	1	1	1	1	1	1
2	DIV.	1	1	1	1	1	1	1	1
29		1	1	1	1	1	1	1	1

Ouvrées, 20. — Grèges, 10. — Moulin, Décreusage, 10.
Le Gérant : F. BLAN

IMPRIMERIE NOUVELLE LYONNAISE
Association syndicale des Ouvriers Typographes

9, Rue de la République, 9.

AU BAT-D'ARGENT

GRANDE MAISON DE BLANC

ET

LINGE CONFECTIONNÉ

NOMBREUSES OCCASIONS ET BONS MARCHÉS EXTRAORDINAIRES

En Draps de matras, Draps de domestiques, Serviettes de table, Serviettes de toilette, Torchons, Essuie-mains, Tabliers de garçons, Tablier de femmes de chambre, Taies d'oreillers, Couvertures, Couvre-pieds, Rideaux, Tapis, Foyers, Carpettes.

UNE AFFAIRE EXCEPTIONNELLE, TAPIS PERSANS POUR DESSOUS DE TABLE, VALEUR DE 12 FR. A. 4 FR. 90

LINGERIE, DENTELLES, CHEMISES, TRICOTS, BAS ET CHAUSSETTES

HORS LIGNE, BAS DE FIL, NUANCES TRÈS FINES ET GARANTIES, VALEUR DE 3 FR. A. 1 FR. 95

Maladies Secrètes
CABINET FONDÉ EN 1877
MAROLLES
Docteur, 10, Lyon
Traitement spécial des maladies secrètes, vénériennes et de matrice.
Cabinet, de 10 h. à midi et de 7 h. à 9 h.
Traitement par correspondance, consultations gratuites le samedi soir.

DÉPURATIF DU SANG
Le Sirop concentré de Salsepareille QUET aîné guérit toutes les affections contagieuses, Dartres, Syphilis, Ulcères, Gonorrhées, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Douleurs, Gouttes, Rhumatismes, toutes les affections des humeurs, vices du sang, etc. Ce médicament agit en toutes saisons et dispense des tisanes. A Lyon, pharmacie PH. QUET, rue de la Préfecture, 5.
Pommade contre les Dartres d'une très réelle efficacité. Prix 2 fr. le pot. (On fait des envois).

AGENCE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER

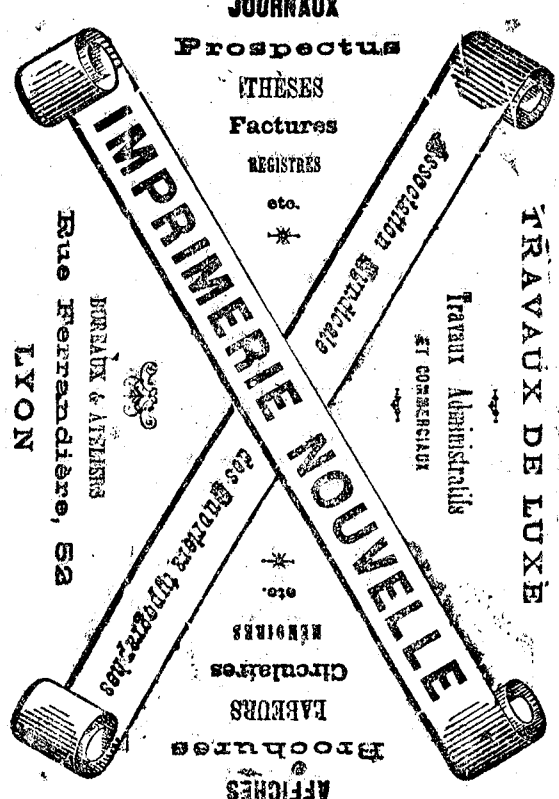
SUCCURSALE SAINT-ÉTIENNE
rue Sainte-Catherine 6.
Correspondant de l'Agence Havas
14, RUE CONFORT, 14, LYON
SUCCURSALE GRENOBLE
Passage Teissière

Pour les Journaux ci-dessous désignés par une astérisque, les Annonces et Réclamés en seront reçues exclusivement

A L'AGENCE

LYON : Progrès. — Nouvelliste. — Express. — Petit Lyonnais. — Salut Public. — Courrier de Lyon. — Moniteur Judiciaire. — Echo de Fourvière. — Courrier du Commerce. — Moniteur des Soies. — Bulletin du Moniteur des Soies. — Passe-Temps. — Gazette agricole et viticole. — Lyon horticoles. — Construction lyonnaise. — Journal de Médecine vétérinaire. — Le Tintamarre lyonnais. — La Revue du diocèse. — Journal des Locations. — La Revue lyonnaise. — Les Annales Lyonnaises. — L'Accord-Parfait. — La Revue Géographique littéraire. — Lyon d'aujourd'hui. — La Tribune.
Villefranche : Journal de Villefranche. — Le Progrès agricole. — L'Indépendant du Beaujolais.
Tarare : Bon Citoyen.
Grenoble : Avenir de l'Isère. — Le Petit Dauphinois. — Le Dauphiné catholique.
Allevard : Gazette d'Allevard.
Voiron : Petit Voironnais.
Bourgoin : Indicateur.
Saint-Marcellin : Mémorial de Saint-Marcellin.
Vienne : Le Journal de Vienne. — Le Moniteur viennois.
Saint-Etienne : Mémorial de la Loire. — Petit Stéphanois. — Moniteur de la Loire.
— Journal de Saint-Stienne. — Loire Républicaine. — Echo des Mines.
Montbrison : Journal de Montbrison.
Roanne : Journal de Roanne. — Union Républicaine de Roanne.
Bourg : Le Courrier de l'Ain. — Le Progrès de l'Ain. — L'Indépendant de l'Ain. — L'Avenir.
Bellevue : Messager du Dimanche.
Trevoux : Journal de Trevoux.
Nantua : Abeille du Bugey.
Mâcon : Journal de Mâcon-et-Loire. — Union républicaine.
Chalon-sur-Saône : Courrier de Saône-et-Loire.
Loire. — Progrès de Chalon-sur-Saône. — L'Echo.
Louvans : L'Indépendant. — Le Journal de Louvans.
Tournus : Journal de Tournus.
Charolles : Echo de Charolles. — La Démocratie charollaise.
Valence : Le Messager. — L'Echo de la Drôme. — Le Journal de la Drôme. — Le Journal de Valence.
Annonay : Journal d'Annonay. — Haute-Ardèche.
Genève : Journal. — Feuille d'Avis. — Tribune, et les principaux journaux suisses.

Sont reçues aux mêmes Bureaux les Annonces pour tous les Journaux du monde
Envoi FRANCO du Tarif général sur demande affranchie



Madame LÉONORA, Somnambule

Guérit les maladies. — Consultations gratuites. — Le jour 8 à 10 h., 2 à 4 h. Soir, 7 à 9 h. — 9, rue Jean-de-Tournes à l'entresol.

Vient de paraître L'ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE DE LYON ET DU DÉPARTEMENT DU RHONE POUR L'ANNÉE 1887

PRIX, RELIÉ : 12 FRANCS
Par la poste, 13 fr.
EN VENTE A L'AGENCE VICTOR FOURNIER
14, Rue Confort, Lyon
Et chez les principaux Libraires

L'Annuaire général du Commerce de Lyon comprend :
1^o La liste des habitants de Lyon classés par rues et numéros des maisons ;
2^o La liste des habitants de Lyon classés par ordre alphabétique ;
3^o La liste, par professions et ordre alphabétique des commerçants et industriels de Lyon et de la banlieue ;
4^o La partie administrative, contenant la liste complète et méthodique de toutes les administrations et autorités d'ordre civil, judiciaire, militaire et religieux ;
5^o La nomenclature par ordre alphabétique de toutes les communes du département du Rhône, avec les noms du maire, des fonctionnaires et des principaux commerçants ;
6^o La liste des boulevards, places, rues, quais, par ordre alphabétique, avec l'indication des enfants et aboutissants, des arrondissements et des cantons de justice de paix dont ils dépendent ;
7^o Un indice général de toutes les matières contenues dans le volume ;
8^o Un Plan de la ville de Lyon.

ACCOUCHEUSE

M^{me} Veuve YVERNAT
Rue du Vieil-Remerci, 3, angle de la rue du Docteur (St-Georges)
LYON
Tient des Pensionnaires. — Chambres indépendantes. — Discretion assurée. — Renseignerments par correspondance. — PRIX MODÉRÉS.

Imprimerie Nouvelle Lyonnaise
52, RUE FERRANDIÈRE, 52

LE VÉRITABLE SIROP DE BOCHET IODÉ DE BERTRAND AÎNÉ
Neutralise et élimine les virus qui corrompent le Sang, Purifie les humeurs dont il chasse l'acreté et répand dans tout l'organisme la vigueur et le bien-être.
GUÉRISON CERTAINE
De toutes les maladies produites par les
ALTERATIONS, VICÉS DU SANG
et AFFECTIONS QUI EN DÉPENDENT
usage chaque année, au printemps et à l'automne, de ce Siropp. 40 ANNÉES DE SUCCÈS.
Consulté par milliers de lettres émanant de tous les pays, on a constaté :
Dermatose, 2 fr. 50. — Furoncle, 5 fr. — Lèpre, 10 fr. — Syphilis, 15 fr. — Goutte, 20 fr. — Rhumatisme, 25 fr. — Maladie de la peau, 30 fr. — Maladie des os, 35 fr. — Maladie du sang, 40 fr. — Maladie du système nerveux, 45 fr. — Maladie du système circulatoire, 50 fr. — Maladie du système digestif, 55 fr. — Maladie du système respiratoire, 60 fr. — Maladie du système génital, 65 fr. — Maladie du système urinaire, 70 fr. — Maladie du système excrétoire, 75 fr. — Maladie du système reproducteur, 80 fr. — Maladie du système de défense, 85 fr. — Maladie du système de nutrition, 90 fr. — Maladie du système de régulation, 95 fr. — Maladie du système de coordination, 100 fr. — Maladie du système de conscience, 105 fr. — Maladie du système de moralité, 110 fr. — Maladie du système de spiritualité, 115 fr. — Maladie du système de divinité, 120 fr. — Maladie du système de transcendance, 125 fr. — Maladie du système de transcendance, 130 fr. — Maladie du système de transcendance, 135 fr. — Maladie du système de transcendance, 140 fr. — Maladie du système de transcendance, 145 fr. — Maladie du système de transcendance, 150 fr. — Maladie du système de transcendance, 155 fr. — Maladie du système de transcendance, 160 fr. — Maladie du système de transcendance, 165 fr. — Maladie du système de transcendance, 170 fr. — Maladie du système de transcendance, 175 fr. — Maladie du système de transcendance, 180 fr. — Maladie du système de transcendance, 185 fr. — Maladie du système de transcendance, 190 fr. — Maladie du système de transcendance, 195 fr. — Maladie du système de transcendance, 200 fr. — Maladie du système de transcendance, 205 fr. — Maladie du système de transcendance, 210 fr. — Maladie du système de transcendance, 215 fr. — Maladie du système de transcendance, 220 fr. — Maladie du système de transcendance, 225 fr. — Maladie du système de transcendance, 230 fr. — Maladie du système de transcendance, 235 fr. — Maladie du système de transcendance, 240 fr. — Maladie du système de transcendance, 245 fr. — Maladie du système de transcendance, 250 fr. — Maladie du système de transcendance, 255 fr. — Maladie du système de transcendance, 260 fr. — Maladie du système de transcendance, 265 fr. — Maladie du système de transcendance, 270 fr. — Maladie du système de transcendance, 275 fr. — Maladie du système de transcendance, 280 fr. — Maladie du système de transcendance, 285 fr. — Maladie du système de transcendance, 290 fr. — Maladie du système de transcendance, 295 fr. — Maladie du système de transcendance, 300 fr. — Maladie du système de transcendance, 305 fr. — Maladie du système de transcendance, 310 fr. — Maladie du système de transcendance, 315 fr. — Maladie du système de transcendance, 320 fr. — Maladie du système de transcendance, 325 fr. — Maladie du système de transcendance, 330 fr. — Maladie du système de transcendance, 335 fr. — Maladie du système de transcendance, 340 fr. — Maladie du système de transcendance, 345 fr. — Maladie du système de transcendance, 350 fr. — Maladie du système de transcendance, 355 fr. — Maladie du système de transcendance, 360 fr. — Maladie du système de transcendance, 365 fr. — Maladie du système de transcendance, 370 fr. — Maladie du système de transcendance, 375 fr. — Maladie du système de transcendance, 380 fr. — Maladie du système de transcendance, 385 fr. — Maladie du système de transcendance, 390 fr. — Maladie du système de transcendance, 395 fr. — Maladie du système de transcendance, 400 fr. — Maladie du système de transcendance, 405 fr. — Maladie du système de transcendance, 410 fr. — Maladie du système de transcendance, 415 fr. — Maladie du système de transcendance, 420 fr. — Maladie du système de transcendance, 425 fr. — Maladie du système de transcendance, 430 fr. — Maladie du système de transcendance, 435 fr. — Maladie du système de transcendance, 440 fr. — Maladie du système de transcendance, 445 fr. — Maladie du système de transcendance, 450 fr. — Maladie du système de transcendance, 455 fr. — Maladie du système de transcendance, 460 fr. — Maladie du système de transcendance, 465 fr. — Maladie du système de transcendance, 470 fr. — Maladie du système de transcendance, 475 fr. — Maladie du système de transcendance, 480 fr. — Maladie du système de transcendance, 485 fr. — Maladie du système de transcendance, 490 fr. — Maladie du système de transcendance, 495 fr. — Maladie du système de transcendance, 500 fr. — Maladie du système de transcendance, 505 fr. — Maladie du système de transcendance, 510 fr. — Maladie du système de transcendance, 515 fr. — Maladie du système de transcendance, 520 fr. — Maladie du système de transcendance, 525 fr. — Maladie du système de transcendance, 530 fr. — Maladie du système de transcendance, 535 fr. — Maladie du système de transcendance, 540 fr. — Maladie du système de transcendance, 545 fr. — Maladie du système de transcendance, 550 fr. — Maladie du système de transcendance, 555 fr. — Maladie du système de transcendance, 560 fr. — Maladie du système de transcendance, 565 fr. — Maladie du système de transcendance, 570 fr. — Maladie du système de transcendance, 575 fr. — Maladie du système de transcendance, 580 fr. — Maladie du système de transcendance, 585 fr. — Maladie du système de transcendance, 590 fr. — Maladie du système de transcendance, 595 fr. — Maladie du système de transcendance, 600 fr. — Maladie du système de transcendance, 605 fr. — Maladie du système de transcendance, 610 fr. — Maladie du système de transcendance, 615 fr. — Maladie du système de transcendance, 620 fr. — Maladie du système de transcendance, 625 fr. — Maladie du système de transcendance, 630 fr. — Maladie du système de transcendance, 635 fr. — Maladie du système de transcendance, 640 fr. — Maladie du système de transcendance, 645 fr. — Maladie du système de transcendance, 650 fr. — Maladie du système de transcendance, 655 fr. — Maladie du système de transcendance, 660 fr. — Maladie du système de transcendance, 665 fr. — Maladie du système de transcendance, 670 fr. — Maladie du système de transcendance, 675 fr. — Maladie du système de transcendance, 680 fr. — Maladie du système de transcendance, 685 fr. — Maladie du système de transcendance, 690 fr. — Maladie du système de transcendance, 695 fr. — Maladie du système de transcendance, 700 fr. — Maladie du système de transcendance, 705 fr. — Maladie du système de transcendance, 710 fr. — Maladie du système de transcendance, 715 fr. — Maladie du système de transcendance, 720 fr. — Maladie du système de transcendance, 725 fr. — Maladie du système de transcendance, 730 fr. — Maladie du système de transcendance, 735 fr. — Maladie du système de transcendance, 740 fr. — Maladie du système de transcendance, 745 fr. — Maladie du système de transcendance, 750 fr. — Maladie du système de transcendance, 755 fr. — Maladie du système de transcendance, 760 fr. — Maladie du système de transcendance, 765 fr. — Maladie du système de transcendance, 770 fr. — Maladie du système de transcendance, 775 fr. — Maladie du système de transcendance, 780 fr. — Maladie du système de transcendance, 785 fr. — Maladie du système de transcendance, 790 fr. — Maladie du système de transcendance, 795 fr. — Maladie du système de transcendance, 800 fr. — Maladie du système de transcendance, 805 fr. — Maladie du système de transcendance, 810 fr. — Maladie du système de transcendance, 815 fr. — Maladie du système de transcendance, 820 fr. — Maladie du système de transcendance, 825 fr. — Maladie du système de transcendance, 830 fr. — Maladie du système de transcendance, 835 fr. — Maladie du système de transcendance, 840 fr. — Maladie du système de transcendance, 845 fr. — Maladie du système de transcendance, 850 fr. — Maladie du système de transcendance, 855 fr. — Maladie du système de transcendance, 860 fr. — Maladie du système de transcendance, 865 fr. — Maladie du système de transcendance, 870 fr. — Maladie du système de transcendance, 875 fr. — Maladie du système de transcendance, 880 fr. — Maladie du système de transcendance, 885 fr. — Maladie du système de transcendance, 890 fr. — Maladie du système de transcendance, 895 fr. — Maladie du système de transcendance, 900 fr. — Maladie du système de transcendance, 905 fr. — Maladie du système de transcendance, 910 fr. — Maladie du système de transcendance, 915 fr. — Maladie du système de transcendance, 920 fr. — Maladie du système de transcendance, 925 fr. — Maladie du système de transcendance, 930 fr. — Maladie du système de transcendance, 935 fr. — Maladie du système de transcendance, 940 fr. — Maladie du système de transcendance, 945 fr. — Maladie du système de transcendance, 950 fr. — Maladie du système de transcendance, 955 fr. — Maladie du système de transcendance, 960 fr. — Maladie du système de transcendance, 965 fr. — Maladie du système de transcendance, 970 fr. — Maladie du système de transcendance, 975 fr. — Maladie du système de transcendance, 980 fr. — Maladie du système de transcendance, 985 fr. — Maladie du système de transcendance, 990 fr. — Maladie du système de transcendance, 995 fr. — Maladie du système de transcendance, 1000 fr. — Maladie du système de transcendance, 1005 fr. — Maladie du système de transcendance, 1010 fr. — Maladie du système de transcendance, 1015 fr. — Maladie du système de transcendance, 1020 fr. — Maladie du système de transcendance, 1025 fr. — Maladie du système de transcendance, 1030 fr. — Maladie du système de transcendance, 1035 fr. — Maladie du système de transcendance, 1040 fr. — Maladie du système de transcendance, 1045 fr. — Maladie du système de transcendance, 1050 fr. — Maladie du système de transcendance, 1055 fr. — Maladie du système de transcendance, 1060 fr. — Maladie du système de transcendance, 1065 fr. — Maladie du système de transcendance, 1070 fr. — Maladie du système de transcendance, 1075 fr. — Maladie du système de transcendance, 1080 fr. — Maladie du système de transcendance, 1085 fr. — Maladie du système de transcendance, 1090 fr. — Maladie du système de transcendance, 1095 fr. — Maladie du système de transcendance, 1100 fr. — Maladie du système de transcendance, 1105 fr. — Maladie du système de transcendance, 1110 fr. — Maladie du système de transcendance, 1115 fr. — Maladie du système de transcendance, 1120 fr. — Maladie du système de transcendance, 1125 fr. — Maladie du système de transcendance, 1130 fr. — Maladie du système de transcendance, 1135 fr. — Maladie du système de transcendance, 1140 fr. — Maladie du système de transcendance, 1145 fr. — Maladie du système de transcendance, 1150 fr. — Maladie du système de transcendance, 1155 fr. — Maladie du système de transcendance, 1160 fr. — Maladie du système de transcendance, 1165 fr. — Maladie du système de transcendance, 1170 fr. — Maladie du système de transcendance, 1175 fr. — Maladie du système de transcendance, 1180 fr. — Maladie du système de transcendance, 1185 fr. — Maladie du système de transcendance, 1190 fr. — Maladie du système de transcendance, 1195 fr. — Mal